N° 232 1er Janvier 1939

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

« Marie dans l'Évangile » selon le Père Lagrange [1]

L'entrée en scène de la Très Sainte Vierge Marie dans l'œuvre messianique

Bien peu de pages des Livres saints sont comparables par la beauté, la richesse d'enseignements et la simplicité à celle de saint Luc où est racontée l'annonce de l'Incarnation du Fils de Dieu. Un charme exquis se dégage de ce récit où les vérités les plus sublimes sont mises en lumière sous la forme la plus simple, et les événements les plus grandioses sont racontés en quelques phrases concises et d'une sincérité indubitable. En même temps qu'il nous met au courant du grand mystère, l'Évangéliste nous renseigne sur l'entrée en scène, dans la vie du Sauveur, de la Très Sainte Vierge Marie. Et quand même l'histoire de Notre-Seigneur ne nous aurait laissé que cette page sur sa Mère, elle suffirait pour nous la faire connaître et aimer.

1. Cette étude est tout entière tirée de l'œuvre du P. Lagrange. Nous avons pensé qu'en groupant ainsi sur un si beau sujet ses pensées éparses, nous serions utile à nos lecteurs.

La scène racontée par Luc se passe à Nazareth, qui « ne pouvait même se ranger parmi ces *kômopoleis*, ces *gros bourgs* de la Galilée[2] »; dans une des plus pauvres habitations, une « masure souterraine », « le décor gris et terne, l'atmosphère de cave[3] ». Il s'agit d'un message du ciel, un message de la part de Dieu par l'intermédiaire d'un des plus grands princes de la Cour céleste, l'archange Gabriel. L'envoyé divin, descendant dans cette humble habitation, s'adresse « à une vierge, fiancée à un homme nommé Joseph, de la maison de David, et le nom de la vierge était Marie ».

L'ange lui dit : « Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi. Tu es bénie parmi les femmes[4]. »

Ce discours trouble la vierge. Elle se demande ce que peut être cette salutation. « Les termes en sont glorieux pour elle, ce qui effraye sa modestie, et ils sont comme le prologue d'une mission dont elle entrevoit la haute portée[5]. » Habituée à une vie obscure et effacée devant les hommes, se croyant la plus petite des filles d'Israël, cette salutation est vraiment trop étrange pour elle. Son trouble vient de là et non de la présence de l'ange. Mais celui-ci l'encourage : « Ne crains pas, Marie, car tu as trouvé grâce devant Dieu », et aussitôt il lui transmet le message : « Tu concevras et tu enfanteras un fils. Et tu l'appelleras du nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut. Et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son Père : et il régnera dans la maison de Jacob pour les siècles et son règne n'aura pas de fin. »

2. Maurice Brillant, *Civitas Nazareth*, dans *Cahiers de la Vierge*, nº 3, mai 1934, p. 11.
3. *Ibid.*, p. 10.
4. Luc, 1.
5. Lagrange, *Com. in Luc.*, p. 29.

Voilà le message. Voilà la mission que Dieu confie à cette pauvre fille. Elle sera mère. Son fils ne sera autre que le Messie, le Roi promis à Israël pour le sauver. Fils de David par la filiation temporelle, il est de toute éternité le Fils du Très-Haut. La haute portée de cette mission ne reste pas cachée à Marie. Dans ces quelques mots à peine, le messager du ciel la lui révèle pleinement.

Mais une difficulté se présente à l'esprit de la Vierge : « Dans le discours de l'ange, Marie n'a vu que la naissance du Messie, et sans s'arrêter aux termes qui devaient lui faire soupçonner une génération extraordinaire, elle s'en est tenue à l'obstacle de sa virginité [6]. » L'ange écarte cette difficulté et lui explique comment la conception aura lieu et comment sa virginité n'en sera pas atteinte. C'est l'Esprit-Saint qui viendra sur elle et la vertu du Très-Haut qui la couvrira de son ombre. Donc, son propos de virginité, au lieu d'y être un obstacle « y répond mieux encore, puisque cette naissance du Messie sera uniquement l'œuvre de Dieu et la sienne [7] ».

Tout étant éclairé, il ne reste plus à la Vierge qu'à donner son consentement, ce qu'elle fait en des termes aussi humbles que pleins d'abandon à Dieu : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole. »

Et l'ange la quitta.

L'Évangéliste ne va pas plus loin dans le récit du grand mystère. Mais, dans son admirable sobriété, il nous a laissé tout ce qu'il fallait pour nous faire connaître le rôle de Marie dans la vie de notre Sauveur.

6. Id., *Com. in Luc.*, p. 34.
7. Id., *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 19.

Rôle de la Très Sainte Vierge

En lisant le récit de saint Luc il n'est pas difficile de voir quel a été le rôle de Marie dans la vie et dans l'œuvre de Notre-Seigneur. Elle avait entendu ces paroles de l'ange : « Tu concevras, tu enfanteras un fils. » Elle est donc appelée à être MÈRE; elle est appelée à donner sa chair à celui que Dieu avait promis à l'humanité pour la sauver de son péché et que tous les prophètes avaient annoncé. Et elle sait qu'être mère n'est pas seulement enfanter et nourrir un fils, mais étendre à un autre être sa propre vie, avoir avec lui des rapports d'ordre substantiel, être attachée à lui par les liens les plus étroits et les plus intimes. La communication de vie engendre en quelque sorte la communion de sentiments. Bien que les Juifs regardassent leur futur libérateur comme un roi glorieux, puissant et conquérant, Marie n'ignorait point les passages des prophètes qui prédisaient ses souffrances, ses humiliations et sa mort ignominieuse. Et malgré les titres de royauté donnés par l'ange, elle sait que sa mission ne s'accomplira pas sans une longue suite d'abaissements et de persécutions. Son consentement immédiat donc établit entre elle et le Sauveur ces liens d'ordre corporel et spirituel par lesquels elle sera associée à toute son œuvre pénible de salut. « Il y a entre elle et lui tous les liens d'une parenté véritable. Et il se trouve que cette proche parenté humaine est aussi une véritable maternité divine. Cette grande chose, dès l'instant que la Vierge a dit oui, a été accomplie du premier coup quant à sa substance même et quant à la dignité qu'elle confère à Marie devant Dieu et devant les hommes[8]. »

8. P. Bernard, O. P., *La vie chrétienne de Marie à Nazareth*, dans *Cahiers de la Vierge*, mai 1934, p. 70.

Ainsi, en même temps qu'elle devient Mère de Dieu, elle est aussi *associée* à son œuvre de réconciliation du monde avec le Créateur.

Marie d'après les interprètes non catholiques

Mais ce ne sont pas tous les commentateurs des Livres saints qui voient dans la mission de Marie une place privilégiée et hors de pair parmi les hommes.

Les *Rationalistes*, qui ont comme base d'argumentation le rejet absolu du surnaturel et qui expliquent la formation du dogme chrétien par une évolution progressive de la conscience religieuse, nient, par là même, tous les privilèges de la Sainte Vierge. Elle est mère comme toutes les autres, ayant conçu selon les lois normales de la nature. Il n'y a point de maternité divine, son Fils n'étant devenu Dieu qu'en conséquence du développement de la conscience chrétienne. Tout se passe pour Marie comme pour une *personne ordinaire* et c'est en vain que les chrétiens lui attribuent des grâces, des privilèges qui ne conviennent à aucune autre créature.

D'après les interprétations de cette école, Marie, très souvent, n'est qu'une *simple figure*, un symbole pour signifier la nation juive. C'est ainsi que, pour Loisy, la Mère de Jésus aux noces de Cana « c'est Israël qui fournit au Christ ses premiers serviteurs, les ministres de l'Évangile, les premiers chefs[9] »; de même, au pied de la croix, elle sera « la femme typique, l'Israël véritable, la communauté judéo-chrétienne, le judaïsme en tant qu'il a produit le Christ et l'Église apostolique[10] ».

9. Lagrange, *Com. in Jo.*, p. 57.
10. Id., *ibid.*, p. 495.

Mais même pour ceux qui admettent le surnaturel, les opinions sur ce sujet sont bien divergentes.

La *Réforme*, avec ses essais d'attirer la foi des chrétiens sur Jésus-Christ, seul médiateur, et de faire prévaloir ses mérites infinis et exclusifs, a mis la Vierge *en dehors de l'œuvre rédemptrice, sur un pied d'égalité avec tous les fidèles*, desquels elle ne se distingue par aucun privilège. Ayant été conçue dans le péché, c'est à peine si, pour quelques-uns, elle a gardé toujours sa virginité. Elle a donné la nature humaine au Sauveur, mais sans participer à sa mission. Calvin est arrivé même à affirmer que Marie est restée tellement étrangère à l'œuvre de Jésus, que pour lui les soins et la tendresse d'une mère ne comptent pas !

Marie d'après certains catholiques

Parmi les catholiques, bien qu'il y ait unanimité de croyance quant à la place que Marie occupe dans la vie de Notre-Seigneur et les privilèges qui découlent de ses rapports avec lui, on peut cependant distinguer les divers points de vue sous lesquels elle est envisagée.

D'un côté, une vie ordinaire pour celle qui avait été choisie par Dieu pour une mission si élevée, *répugnait au commun des fidèles*, portés à mêler le mystérieux, le divin aux existences les plus saillantes. Dans le cas de la Très Sainte Vierge, l'imagination populaire ne s'est pas montrée moins fertile, influencée d'ailleurs par la littérature apocryphe, assez abondante dans les premiers siècles du christianisme. Pour ne citer qu'un exemple, dans le pseudo-Matthieu, Marie, âgée de trois ans, est amenée au temple et se montre d'une maturité

précoce. Elle donne aux pauvres la nourriture reçue des pontifes, parce que ce sont les anges qui la nourrissent[11]. C'est dans ces gracieux récits, dit le P. Lagrange, que le pèlerin de Nazareth cherche un refuge « pour écarter de Notre-Dame ces images, cette gaine de petites choses, l'existence commune d'une fillette dans un village ignoré, sans que rien la distingue d'une Rachel ou d'une Sarah[12] ».

A l'opposé, il ne manque pas d'écrivains, surtout de nos jours, qui exagèrent en sens contraire. Ils diminuent tellement les rapports de Marie avec son Divin Fils et amoindrissent de telle façon les sentiments qui les unissent, qu'ils arrivent à voir en Marie une mère toujours « repoussée par son fils[13] », « comme s'il s'était servi d'elle pour s'incarner et il n'y avait plus rien de commun entre elle et lui[14] ». Marie, qui, pourtant, est « une mère pareille aux autres mères, consumée de soucis, d'inquiétudes[15] »... n'a pas connu cette joie et ce bonheur qui est l'apanage de toutes les mères : la douceur, la tendresse, les marques d'amour d'un fils reconnaissant et soumis. Il y aurait entre elle et Jésus une distance qui empêchait les intimités et les épanchements naturels d'un foyer où l'amour est le trait d'union entre les âmes.

Marie d'après le P. Lagrange

Parmi toutes ces théories et opinions, quelle est la

11. *Dict. Arch.*, II, col. 2558.
12. *Cahiers de la Vierge*, mai 1934, p. 54.
13. Fr. Mauriac, *Vie de Jésus*, pp. 237 et 265.
14. *Ibid.*, p. 21.
15. *Ibid.*, p. 20.

position du P. Lagrange ? Critique intransigeant, se laissera-t-il entraîner par les écoles indépendantes ? Exégète catholique, va-t-il, au contraire, se laisser influencer par les « sucreries dévotes[16] » ? Historien et en même temps théologien, quelle place enfin donnera-t-il à la Très Sainte Vierge à côté de son Divin Fils ?

Une phrase du P. Lagrange dans les « Cahiers de la Vierge », mai 1934, page 55, résume, ce me semble, toute sa pensée à propos de Marie : « Toute la gloire de Marie, écrit-il, est dans son intérieur. » C'est dire qu'on ne doit chercher dans la physionomie, dans l'attitude, dans les gestes de la mère de Jésus rien qui puisse la distinguer des autres femmes ou lui donner une place à part parmi les autres Galiléennes. Mais cet extérieur si commun renferme une gloire qui n'a pas été et ne sera jamais égalée pour aucune créature et qui réside exclusivement dans son âme et y reste impénétrable. « Qui osera pénétrer se secret ? Celui qui en aurait le dessein permettrait de mesurer l'épaisseur de son sens profane. La communication de Marie avec Dieu est le secret du Roi qu'il garde pour Lui seul[17]. »

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus se plaignait des prédicateurs de son temps, parce qu'ils montraient la Très Sainte Vierge comme inabordable, dans une vie *supposée* et non *réelle*, telle que l'Évangile nous la fait entrevoir. N'est-ce pas là le cri d'un grand nombre de catholiques peu éclairés de nos jours, pour lesquels la piété ne doit pas être fondée sur des faits d'imagination. N'est-ce pas là un écho de la conscience chrétienne bien orientée, qui n'a pas besoin de raisons cherchées dans un monde hypothétique pour maintenir et développer

16. Lagrange, *R. B.*, juillet 1936, p. 328.
17. Lagrange, *Marie à Nazareth*, dans *Cahiers de la Vierge*, p. 55.

la foi ? Les œuvres du P. Lagrange donnent une réponse pleinement satisfaisante à ces aspirations.

Qualités naturelles de Marie

Marie, jeune fille. — Pour le P. Lagrange, donc, la Très Sainte Vierge, « qui est comblée des faveurs de Dieu[18] », ne se distingue pas, par son extérieur, de toutes les autres filles d'Israël. Cette plénitude de grâce ne fait pas d'elle un habitant du ciel qui, par hasard, a vécu sur la terre sans rien sentir de ce qui caractérise l'humanité. Elle a été préservée du péché, c'est vrai, en vertu de la mission à laquelle Dieu la destinait et par les mérites prévus de son Divin Fils, comme nous l'enseigne l'Église. Mais à l'exception du mal moral, elle a été une femme comme toutes les autres, connaissant toutes les tendances et les exigences de la nature humaine. Elle a vécu dans un tel effacement de soi-même que, à moins d'une révélation spéciale comme il est arrivé pour Élisabeth, personne ne soupçonnait que cette pauvre fille jouait un rôle si important dans la destinée du monde. Comme les autres filles d'Israël, qui songeaient ardemment au salut du peuple élu, son âme était tournée vers le Seigneur. Elle se mêlait à ses compagnes pour aller au temple participer au culte et écouter les leçons des docteurs. « Assurément, Marie jeune fille, pas plus que Jésus adolescent, ne dédaignait d'aller le samedi à la synagogue[19]. » Elle s'y tenait, non pas l'esprit dissipé par de vaines curiosités, mais l'attention fixée sur les textes sacrés, surtout sur ceux qui se rapportaient à la miséricorde de Dieu envers le monde pécheur, à la promesse faite à Abraham et à sa

18. Id., *Com. in Luc.*, p. 29.
19. Lagrange, *Marie à Nazareth*, dans *Cahiers de la Vierge*, p. 59.

race, au Messie qu'on attendait depuis tant de siècles... Et tous ces textes restaient profondément gravés dans son cœur. Son incomparable cantique en est une preuve. « Nous ne comprenons pas assez à quel point le *Magnificat* exprime les sentiments suggérés par la Révélation ancienne, embrassée dans son esprit au moment où elle va se dépasser elle-même par l'amour du salut, dans un tressaillement de joie [20]. »

Marie, fiancée. — Attentive aux choses de Dieu, Marie n'était pas indifférente à son avenir temporel. Elle s'est fiancée à un charpentier, homme du peuple, bien que descendant de la race royale. Ces fiançailles n'engageaient d'aucune façon sa virginité. « Le mariage avec un homme tel que Joseph la mettait à l'abri d'instances sans cesse renouvelées et assuraient son repos [21]. »

Oui, Marie connaissait sans aucun doute Joseph, elle savait qu'il était « juste » et serait pour elle un soutien en même temps qu'une protection.

Mais une difficulté se présente. Si Marie avait le dessein de rester vierge, elle agissait à l'encontre de « l'idéal juif pur, tel que les rabbins le déduisent encore de la Loi ». On sait, en effet, que la fécondité était considérée comme le plus grand honneur pour la femme juive et que la stérilité passait, au contraire, pour un objet de honte et d'humiliation. Mais, répond le P. Lagrange, « on sera beaucoup plus réservé, au seul point de vue critique, si l'on tient compte des nouveaux courants, très favorables à l'ascèse et à la chasteté, qui circulaient dès lors dans le Judaïsme. Il suffira de nommer les Esséniens [22] ». Si de tels courants existaient, il

20. Id., *ibid.*, pp. 61-62.
21. Id., *Com. in Luc.*, p. 33.
22. Id., *ibid.*

ne sera donc pas difficile de concevoir que Marie, connaissant les qualités morales et les dispositions qui animaient Joseph, ait accepté de se marier afin de se soustraire aux vues du monde tout en pratiquant une vie de chasteté parfaite, ce qui entrait entièrement dans les intentions de son fiancé. Il serait difficile, en effet, de supposer que ces deux âmes, destinées à avoir des rapports si intimes avec le Messie, n'aient pas embrassé l'idéal le plus parfait qu'on pouvait alors se faire, en vue de servir et d'honorer Dieu. C'est, d'ailleurs, ce qu'on peut déduire de l'esprit des Évangiles, soit quant à la pureté virginale de Marie, soit quant à la conduite irréprochable de Joseph.

Et cela n'empêche pas que leur mariage ait été valide et fondé sur un amour véritable, cet amour qui porte deux âmes à identifier leur existence par des liens indissolubles.

Marie n'était pas simplement une vierge mise sous la garde de Joseph, elle était sa véritable épouse. Dans le droit hébreu, le mariage comportait deux actes : un acte préparatoire, par lequel la jeune fille, tout en restant sous la puissance d'un *agnat*, était accordée à un futur mari. Ce premier acte établissait entre les fiancés une situation tout à fait spéciale. Dès lors, l'*accordée* avait un seigneur, qui pouvait la nommer sa femme et qui avait le droit de la prendre chez lui, de même qu'il était libre de la répudier moyennant un écrit. Si elle venait à commettre une faute, elle était considérée comme adultère et était sujette aux rigueurs de la loi. Si le mari mourait avant le mariage, elle était censée veuve.

Le second acte essentiel au mariage, consistait dans la prise de possession de la fiancée. L'accordée était mise réellement à la disposition du mari, ce qui pouvait s'accomplir même chez le beau-père.

Ces deux situations sont bien indiquées dans saint Matthieu[23]. Marie était accordée à Joseph au moment de l'Annonciation. Elle devint son épouse lorsqu'il la prit chez lui après la révélation que l'ange lui fit de la conception miraculeuse.

Marie, épouse. — Fiancée d'abord, puis épouse au sens strict du mot, Marie porta à Jésus un véritable amour. Le consentement de la jeune fille pour le mariage n'était pas requis auparavant, mais il le fut avec le temps et il l'était au temps de Jésus[24]. En donnant son consentement, Marie a dû le faire non seulement pour des motifs de convenance d'ordre social, mais parce que le candidat devait se présenter à son esprit comme étant digne de son affection. En effet, Joseph était « juste », non seulement au sens légal, mais « comme les Israélites soucieux de rendre à Dieu et au prochain ce qui leur est dû[25] ». Par cette justice, cette perfection d'âme, cette rectitude de cœur, Joseph ressemblait à Marie. Et si la ressemblance, d'après saint Thomas[26], est cause de l'amour, c'est elle qui a déterminé la Vierge à s'unir à Joseph. L'amour de Marie pour son époux était donc un amour réel, mais purifié de tout ce qu'une nature corrompue y peut mêler de désordonné. Et, comme « l'aimé est contenu dans l'aimant par l'affection[27] », Joseph vivait dans l'âme de Marie. Ainsi lorsque, revenant de chez Élisabeth, « elle arriva dans la grande plaine d'Esdrelon, nul doute que sa pensée ne se soit portée vers Joseph, son fiancé[28] ».

23. Lagrange, *Com. in Matth.*, pp. 9 et 10.
24. Id., *ibid.*, p. 9.
25. Lagrange, *Com. in Matth.*, p. 11.
26. I^{a} II^{ae}, q. 27, a. 3.
27. *Ibid.*, q. 28, a. 2, ad 1^{m}.
28. Lagrange, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 26.

Elle aimait Joseph parce que, entre eux, il y avait cette communion de sentiments, ce désir de servir Dieu dans la plus parfaite pureté de cœur. Et Joseph va montrer bientôt combien il était digne de l'affection de Marie. Celle-ci, ayant reçu le message de l'ange, cache tout à son fiancé, « laissant à Dieu, qui avait pris l'initiative, le soin de tout conduire[29] ». Et quand sa grossesse est remarquée, Joseph, « par son vertueux silence, s'est montré digne du dépôt que Dieu lui confie[30] ». La grande vertu de cet humble charpentier est le seul attrait qui détermine Marie à lui vouer son amour. « Unie par le mariage à cet homme juste, chaste comme elle, elle s'assurait une paix tranquille dans une vie toute consacrée à Dieu par deux âmes dignes de se comprendre et de s'aimer en Lui[31]. »

Qu'on ne s'imagine donc pas la Sainte Vierge indifférente à l'égard de son époux, gardant pour lui un silence mystérieux ou s'occupant de lui seulement pour ce qui était indispensable aux besoins du ménage. Si elle lui avait caché l'entretien de l'ange et la conception, c'est parce que Dieu lui-même s'était réservé de mettre Joseph au courant des faits, de lui faire accepter la paternité légale du Messie et de l'associer de ce chef à l'œuvre du salut[32]. Mais dès qu'elles s'unirent pour ne plus se quitter, ces deux âmes, pleinement conscientes de la mission que Dieu leur avait confiée, ont vécu dans une sainte intimité, recueillant ensemble dans leurs cœurs les admirables manifestations de l'amour de Dieu dans la personne du Saint Enfant.

29. Id., *Com. in Matth.*, p. 10.
30. Id., *ibid.*, p. 13.
31. Id., *L'Evangile de Jésus-Christ*, p. 19.
32. Lagrange, *Com. in Matth.*, p. 00.

Marie, mère. — L'Enfant Jésus était le trait d'union entre les deux époux. Leurs âmes s'unissaient en Lui. Leurs pensées convergeaient vers Lui. Leur vie n'avait pour raison d'être que Lui. Mais tout cela dans la plus grande simplicité, sans bruit, sans éclat. Lorsque les pasteurs, à la suite de l'apparition des anges, viennent à Bethléem, ils trouvent l'enfant avec Marie et Joseph. « La mère est nommée avant Joseph; c'est toujours elle que Luc a en vue[33]. » Bien que « rien n'empêche que Marie et Joseph aient dit aux pasteurs des choses qui ont confirmé ce qu'ils voyaient[34] », cependant ils gardent le plus grand silence. Marie se contente de réfléchir sur les événements eux-mêmes. « Chacun de ces faits avait une clarté convaincante, mais réunis ils jetaient plus de lumière sur le mystère que Dieu avait accompli en elle et sous ses yeux[35]. » Et ailleurs le P. Lagrange marque ce caractère profond de l'attitude de la Vierge en face de ce qui se passait autour de son enfant : « L'écho le plus fidèle de toutes ces paroles, la pénétration la plus intime de toutes ces choses étaient dans le cœur de Marie, où convergeaient tous les desseins de Dieu[36]. »

Il s'agit d'accomplir les préceptes de la Loi? Marie s'y soumet en toute humilité et promptitude. Elle sait très bien que sa condition n'est pas celle des autres mères. Elle sait que sa conception et son enfantement n'ont pas touché son intégrité virginale. Peu importe. Elle doit être devant le public ce qu'on la croyait. « Devant le monde elle était épouse de Joseph, et Jésus pas-

33. Id., *Com. in Luc.*, p. 79.
34. Id., *ibid.*, p. 80.
35. Id., *ibid.*, p. 79.
36. Id., *L'Evangile de Jésus-Christ*, p. 35.

sait pour leur fils[37]. » C'est donc comme une mère du commun, comme une mère pauvre que Marie se présente au temple avec l'Enfant et Joseph, portant l'offrande des petites gens, pour les observances légales. Aux regards du monde, rien d'extraordinaire ne se passait; c'était une cérémonie qui devait s'accomplir journellement, et la démarche de ces deux Galiléens n'avait rien pour attirer l'attention. Il fallut l'inspiration de l'Esprit-Saint pour pousser deux âmes justes, Siméon et Anne, à reconnaître dans le petit enfant le Messie qu'elles attendaient. Voilà pourquoi « les parents ne pouvaient qu'être étonnés de cette évidente intervention de Dieu dans l'esprit du voyant (Siméon)[38]. »

Marie était une mère pleine de sollicitude pour son enfant, mais elle lui laissait quand même une certaine liberté. Cela explique comment, à l'âge de douze ans, étant monté à Jérusalem avec elle pour la fête, selon leur habitude, il y est entré sans l'avertir. L'absence de Jésus jette une grande angoisse dans l'âme de Marie et de Joseph, qui, après avoir interrogé anxieusement tous les groupes de pèlerins, retournent à la ville sainte et le trouvent « dans la maison de son Père ». Il était au milieu des Docteurs « charmés de la bonne grâce et de l'intelligence de l'enfant[39]. » « L'approbation des Docteurs avait de quoi flatter l'amour-propre des parents. Une mère eût pu s'y complaire. Marie est toute à sa douleur et à sa surprise[40]. » Le cœur de la Sainte Vierge ne pouvait pas abriter un sentiment de vaine gloire. Elle ne songe nullement à la place d'honneur que son fils occupe parmi les Docteurs étonnés de ses réponses. Ce

37. Id., *Com. in Luc.*, p. 81.
38. Lagrange, *Com. in Luc.*, p. 87.
39. Id., *ibid.*, p. 96.
40. Id., *L'Evangile de Jésus-Christ*, p. 48.

qui compte pour elle, c'est de le retrouver. Et discrètement « elle revendique ses droits[41] », comme le ferait toute autre mère, mais avec la douceur et l'abandon qui convenaient entre eux.

Rentrée à Nazareth, où l'Enfant « était soumis » à ses parents. La Sainte Famille reprend ces journées calmes, cette vie commune, ces mêmes occupations. Marie et Joseph donnaient à Jésus une éducation convenable à tout bon israélite, mais en même temps ils recevaient de lui une plus grande communication de biens spirituels. Joseph, employé à son métier, se faisait aider de Jésus, devenu lui aussi « charpentier dans le sens le plus large du mot et quelquefois, peut-être, employé à des constructions[42] ». Marie, de son côté, pleine de zèle pour les soins du ménage, n'est pas moins soucieuse de remplir envers son Fils les devoirs de mère. Le sachant Dieu, elle n'ignore pas qu'il est aussi homme véritable et soumis aux lois naturelles du développement humain. Sa science acquise, il la reçoit tout d'abord de sa mère. « Sa grâce, sa finesse exquise, sa douceur indulgente n'appartiennent qu'à lui. Mais c'est bien par là que se distinguent ceux qui ont senti souvent leur cœur comme détrempé par la tendresse maternelle, leur esprit affiné par les causeries avec la femme vénérée et tendrement aimée qui se plaisait à les initier aux nuances les plus délicates de la vie[43]. » Nous voyons par là combien l'influence de Marie a été puissante sur l'âme de son enfant.

Mais si Jésus, pendant les années de vie cachée, a reçu de sa mère et de son père adoptif les bienfaits de cette

41. Id., *ibid.*
42. Id., *ibid.*, p. 50.
43. Lagrange, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 51.

formation domestique si simple, mais aussi si soigneuse, lui aussi, de son côté, ne les a pas privés de la participation des biens surnaturels dont seul il était le dépositaire. « Il leur appartenait encore pour plusieurs années, accomplissant auprès d'eux la part la plus douce de son œuvre et la plus haute, la sanctification de Marie et de Joseph. Pourtant lui aussi a reçu beaucoup d'eux : mystère que nous sommes impuissants à pénétrer [44]. » Donc « la part la plus douce de son œuvre et la plus haute », Jésus l'accomplit pendant ces années de vie obscure, humble, qu'il passa auprès des siens. Et cette part était leur propre sanctification, ce qui ne doit pas étonner, puisque la Sainte Vierge, bien que possédant une grâce sanctifiante extraordinaire, pouvait sans cesse grandir en grâce [45].

Voilà ce qu'était la vie de Marie avec son divin Fils. D'une part, elle « l'initiait aux nuances les plus délicates de la vie ». D'autre part, « il la sanctifiait ». Combien cette conception de la vie de la Sainte Famille à Nazareth diffère de celle de M. Mauriac, pour qui « aucun colloque entre eux n'est imaginable [46] ». Comme si Notre-Seigneur gardait pour ses parents un silence voulu et inexplicable. On ne peut sans raison enlever à la Sainte Famille les rapports nécessaires imposés par sa condition ordinaire de famille pauvre, mais où Dieu vivait réellement. Et ces rapports étaient non seulement ceux qui regardaient les besoins de tout foyer, mais encore et surtout ceux qui regardaient les nécessités spirituelles de ces trois personnes. Voilà pourquoi « on dirait qu'il y eut en Jésus comme en d'autres quel-

44. Id., *ibid.*, p. 49.
45. Id., *Com. in Luc.*, p. 29.
46. Fr. Mauriac, *La Vie de Jésus*, p. 14.

que chose de l'influence de sa Mère[47] » et « qu'il accomplissait auprès d'elle la part la plus douce de son œuvre et la plus haute : sa sanctification ».

Rapports entre Jésus et Marie

Un point intéressant à relever dans les commentaires du P. Lagrange, ce sont les rapports entre Notre-Seigneur et sa Mère, non seulement parce que les opinions à ce sujet sont très divergentes selon les théories professées par les interprètes, comme aussi à cause des difficultés auxquelles donnent lieu plusieurs passages des évangiles.

Jésus a consacré trente ans à sa vie de famille. Sur cette longue période, les historiens sacrés ont gardé le plus grand silence. Nous avons déjà montré comment cette vie à Nazareth s'est passée dans une admirable simplicité, pareille à celle des autres familles pauvres de la bourgade.

Mais dans l'épisode du recouvrement au temple, comme dans celui des noces de Cana qui inaugura la vie publique du Christ, nous constatons une intervention de Marie auprès de Jésus et nous relevons des réponses de celui-ci qui semblent bien étranges chez un fils qui doit avoir pour sa mère les égards les plus délicats.

Ainsi, dans l'épisode du recouvrement au temple, plusieurs commentateurs ont vu une certaine sévérité dans la réponse de l'Enfant à sa Mère. Et ils traduisent ἐν τοῖς τοῦ πατρός μου « les affaires de mon Père ». « Les parents de Jésus auraient dû savoir qu'il faisait passer avant tout le service de son Père. » Pour M. Mauriac aussi cet enfant de douze ans parle à sa Mère « sans

47. Lagrange, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 49.

douceur ». Et non seulement il manque de douceur, mais sa réponse a un sens encore plus dur : celui de « marquer la distance entre eux[48] ». A cette opinion, le P. Lagrange oppose celle des Pères « qui avaient plus que les commentateurs à partir du XVI[e] siècle le sens vivant de cette locution[49] ».

Jésus répond en souriant qu'on devait bien s'attendre à le trouver « chez son Père[50] ». En faveur de cette traduction, il apporte le témoignage de plusieurs expressions analogues tirées de la Bible et des écrivains profanes. Jésus n'aurait pas reproché à ses parents de l'avoir cherché, puisqu'il doit avant tout s'occuper des affaires de son Père, mais il leur aurait rappelé que, sachant ses rapports avec Dieu son Père, ils devaient savoir où le trouver[51].

Une autre locution qui laisse marge aux interprétations les plus disparates est celle de Jo., II, 4. Rappelons, en quelques mots, ces opinions telles que le P. Lagrange les mentionne :

a) Les Manichéens ont osé avancer que Jésus prétend par là nier qu'il soit fils de celle que saint Jean présente comme sa mère;

b) D'autres, au contraire, ont vu là une simple manière de dire : nous n'avons pas à nous en occuper;

c) A l'opposé, Irénée y a vu un reproche : « Le Seigneur repousse son intervention inopportune (Haer., III, XVI, 7);

d) Chrysostome hasarde pour Marie un sentiment de vaine gloire.

Le commentaire du P. Lagrange sur ce verset est, ce

48. Fr. Mauriac, *Vie de Jésus*, p. 20.
49. Lagrange, *Saint Luc*, p. 97.
50. Lagrange, *Saint Luc*, p. 97.
51. Id., *ibid.*

me semble, un des cas types de sa méthode exégétique. « Un interprète, dit-il, ne doit ni dissimuler le sens naturel des mots, ni les envisager seuls sans tenir compte du contexte et, il faut ajouter, de la situation [52]. »

Ayant ces principes en vue, après avoir réfuté toutes les opinions mentionnées, il examine le sens de la locution τί ἐμοὶ καὶ σοί, soit d'après son équivalente arabe *ma-lech* (*quid tibi?*) employée fréquemment encore par les Arabes de Palestine et dont « toute la portée est dans l'accent que l'on y met », soit d'après de nombreux endroits de l'Ancien et du Nouveau Testament, où il s'agit toujours d'une réponse négative. Donc, le *sens naturel* de la locution est un refus.

Mais, alors, comment comprendre ce refus ? Il faut recourir au contexte. Jésus traite sa Mère de γύναι (*femme*), mais cela ne fait pas de difficultés si l'on tient compte que, « selon l'usage des Hébreux, cette appellation, plutôt solennelle que familière, n'avait rien que de très honorable » et que la réponse doit être interprétée selon l'usage sémitique [53]. D'ailleurs, « c'est le mot de Jésus en croix (Jo., XIX, 26) à sa Mère. » C'est la seconde partie de la phrase qui doit expliquer la première. Le sens du refus doit être donné par la raison présentée par Notre-Seigneur. Or cette raison est de nature à adoucir le refus : le moment n'est pas venu. L'heure de se manifester au monde par les miracles est fixée d'une certaine manière, et cette heure il la connaît.

La situation ne comportait pas non plus « une querelle domestique [54] ». Et, en plus, l'intervention de Marie est faite avec une grande discrétion. Bien que son intention soit de demander un miracle, elle ne formule

52. Id., *Saint Jean*, p. 56.
53. Id., *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 85.
54. Lagrange, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 85.

pas une demande explicite, et se contente de mettre son Fils au courant de la situation difficile où l'on se trouvait, le vin ayant manqué. « La prière de la Cananéenne avait été plus bruyante, ses instances presque fatigantes, et Jésus a rendu les armes devant sa confiante obstination (Matth., xv, 21 ss.). Pourquoi n'aurait-il pas cédé à sa Mère (Chrys.) et à une attitude tellement plus discrète, mais encore plus confiante ? [55]

Si Jésus refuse, il ne l'a donc pas fait sur le ton d'un reproche. Voilà pourquoi Marie compte sur le miracle : « C'est le fait d'une mère qui connaît le cœur de son fils. Plus attentive peut-être au ton de la voix, au regard, à l'accent des paroles, qu'à leur sens matériel, elle est persuadée qu'il saura combiner son devoir avec le désir de lui plaire. » Donc, « tout se passe ici dans une atmosphère de sentiments délicats ; c'est entrer dans l'esprit du texte que de le comprendre ainsi [56] ».

Le P. Lagrange voit dans le miracle accordé par Notre-Seigneur, malgré un premier refus, la « puissance de l'intercession » de la Sainte Vierge. « Il faut bien dire que, après un refus, la puissance de son intercession paraît davantage. En cédant tout d'abord, Jésus aurait paru accorder à sa demande *ce qu'il était tout disposé à faire*. Non, l'heure n'était pas venue, et cependant il concède le miracle [57]. »

Combien cette interprétation diffère des autres et les dépasse toutes! Sans *dissimuler le sens naturel des mots*, elle met en relief soit la grandeur de sentiments de Notre-Seigneur, soit l'humilité, l'abandon, la confiance de Marie en même temps que la *puissance de son inter-*

55. Id., *Saint Jean*, p. 57.
56. Id., *ibid.*
57. Id., *ibid.*

cession. Et les rapports entre Jésus et Marie sont ceux d'un fils qui aime sa mère et qui a pour elle un grand respect.

Qualités surnaturelles de Marie

« Toute la gloire de Marie est dans son intérieur. Mais par là aussi elle est un jardin fermé, une fontaine scellée », écrit le P. Lagrange[58]. C'est là comme un avertissement qui nous met en garde contre la prétention de vouloir, peut-être, tout connaître à propos de cette âme privilégiée. Il est vrai que les théologiens peuvent pousser l'analyse des faveurs accordées à Marie en partant du principe de sa maternité divine et de ses relations avec Dieu. Nous ne prétendons pas trouver dans les œuvres du P. Lagrange, comme exégète, toutes les conclusions de la théologie, dont le domaine est beaucoup plus vaste que celui de l'exégèse. Cependant comme celle-ci est la base principale de celle-là, il n'est pas difficile de découvrir dans les commentaires du grand exégète des arguments critiques fort précieux pour la théologie.

Sa dignité éminente. — Il y a beaucoup de personnes qui prétendent voir dans le nom de certains personnages, sinon de tout le monde, un indice du rôle qu'ils doivent jouer dans la société. Il est hors de discussion que quelques personnages bibliques, Abraham, Jacob, saint Pierre, par exemple, ont eu leur nom changé en vertu de la mission dont Dieu les a investis. Ce n'est pas le cas de la Très Sainte Vierge. Elle a conservé toujours son premier nom. Mais, « on est porté à croire, par piété envers la Très Sainte Mère de Dieu, que son nom doit avoir une certaine convenance[59] ». C'est « par

58. Lagrange, *Marie à Nazareth*, dans *Cahiers de la Vierge*, p. 55.
59. Id., *Com. in Luc.*, p. 27.

piété », il est vrai, mais une piété qui est bien fondée soit sur la mission qui, de fait, a été confiée à Marie, soit sur l'intention des parents de la Sainte Vierge. Et à ce propos il est intéressant de voir ce qu'en pense le P. Lagrange. Quoi qu'en disent toutes les hypothèses (Bardenhewer en a enregistré une soixantaine) apportées pour expliquer ce nom, « ce qui importe en pareils cas, ce n'est pas tant l'étymologie scientifique que le sens que les parents attachaient au mot; les sons n'ont de valeur que comme expression de la pensée [60] ». « Or l'intention des parents de la Vierge fut de la nommer Dame ou Princesse [61] ». Certes, on ne prétend pas conclure de là que l'*intention des parents* était basée sur une révélation ou tout au moins sur la prévision d'une dignité éminente de leur enfant. C'était un nom assez commun sous les Asmonéens à cause du sens flatteur qu'on lui trouvait [62]. En tout cas, le caractère *princier* de Marie existait dans l'intention prochaine des siens et bien plus profond est le sens que nous lui donnons lorsque « nous la prions sous le nom de Notre-Dame [63] ». Si une princesse se caractérise par sa noblesse, par sa dignité, par le rang spécial qu'elle occupe dans la société, on voit combien le nom de Marie, Dame, Princesse, convient à celle que Dieu a choisie pour être la Reine du Royaume des Cieux.

Sa virginité. — Et la noblesse de sentiments rayonne en Marie plus que dans toute autre créature. C'est cette noblesse qui l'a fait embrasser la virginité perpétuelle comme étant l'état le plus digne et le plus

60. Lagrange, *Com. in Luc.*, p. 27.
61. Id., *ibid.*, p. 28.
62. Id., *ibid.*
63. Id., *ibid.*

agréable au Seigneur. Cette virginité est un point sur lequel les évangélistes insistent beaucoup, malgré certaines locutions qui, à première vue, semblent obscures.

Ainsi, saint Luc, dans le récit de l'Annonciation, présente Marie comme *fiancée*. On serait porté à croire qu'il veut dire simplement qu'elle n'est pas encore épouse véritable de Joseph. Nous avons déjà montré quelle était, d'après le P. Lagrange, la législation hébraïque sur le mariage. Et si Luc parle de *fiancée*, « il entend insister seulement sur la virginité de Marie[64] ». Et cela est confirmé par la réponse qu'elle donne à l'ange : « Je ne connais pas d'homme. » Diverses sont les théories pour expliquer cette réponse : *a*) ceux qui nient son authenticité (Hamack); *b*) ou bien ceux qui l'expliquent comme étant un « pur artifice littéraire destiné à amener les explications de l'ange » (Holtzmann et B. Weiss); *c*) ceux qui la prennent dans le sens soit du présent (Cajétan), soit du passé. Pour le P. Lagrange, les paroles de Marie doivent être prises dans un « sens absolu, excluant le présent comme le futur ». « La Vierge exprimerait donc un propos de virginité[65]. » La réponse de Marie serait insuffisante, si on la comprenait autrement.

Une autre expression de Luc peut offrir des difficultés, celle où il désigne l'Enfant comme le *premier-né* (II, 7). Ce n'est pas là un obstacle auquel se heurte l'esprit critique du P. Lagrange. Il discerne le véritable sens de cette locution contre deux interprétations fausses. L'une qui traduirait πρωτότοκον par « particulièrement cher », sens qu'il a parfois dans l'Ancien Testament, où le sens figuré est suggéré par le contexte;

64. Id., *ibid.*, p. 71.
65. Lagrange, *Com. in Luc.*, p. 33.

l'autre, au contraire, qui conclurait de là que Marie a eu d'autres enfants. Luc emploie τόν πρωτότοκον au sens propre, *premier-né* au sens physique. Mais un *premier-né peut ne pas avoir de successeur* et *il porte ce nom dès sa naissance, parce que la première naissance obligeait les parents à certains devoirs*[66].

Saint Matthieu offre aussi quelques difficultés. Cet évangéliste, qui a pour but principal de présenter Jésus-Christ comme le Messie promis par Dieu et si souvent annoncé par les prophètes, envisage l'origine humaine du Sauveur surtout du côté de saint Joseph, qui, par l'acceptation de la paternité légale, doit le rattacher à la race de David. Il insiste particulièrement sur la conception miraculeuse qui a été révélée à Joseph, sans cependant nier la virginité subséquente de Marie. C'est ce qu'on peut conclure de son récit et du commentaire du P. Lagrange sur I, 25, où l'expression τόν πρωτότοκον, insérée probablement d'après Luc, II, 7, est omise par les éditions critiques (T.H.S.). « On est donc moins autorisé à avancer (Holtz., Allen, etc.) que l'union exclue en ce moment eut lieu plus tard. » Et le P. Lagrange se contente de citer sur ce passage l'opinion de M. Loisy, qui ne peut pas être taxé de suspect : « Cette remarque ne contient pas une négation formelle de la virginité subséquente de Marie, la préoccupation de son auteur étant tournée tout entière vers la naissance de Jésus. » Et quant à la tournure : « *Il ne la connut pas jusqu'au jour* où elle enfanta un fils », elle s'explique par Gen., VIII, 7 : le corbeau *ne revint pas jusqu'au jour* où la terre fut sèche, mais il ne revint pas non plus après[67].

66. Id., *ibid.*, p. 71.
67. Lagrange, *Com. in Marc.*, p. 71.

Enfin, dans plusieurs endroits du Nouveau Testament, on trouve mentionnés des *frères de Jésus*. Le P. Lagrange a consacré une étude spéciale à cette expression dans son *Commentaire de saint Marc*, III, 35. Dans quel sens cette expression peut-elle être prise ? Dans quel sens elle est de fait employée dans le Nouveau Testament ? Ce sont des questions qu'il examine assez longuement, soit d'après les textes bibliques, soit d'après la tradition. Mais comme c'est une expression qui peut surtout mettre en doute la virginité de Marie, la conclusion principale du P. Lagrange est celle-ci : « Nous disons seulement qu'absolument rien ne peut être objecté à la perpétuelle virginité de Marie, que plusieurs passages de l'Écriture suggèrent et que la tradition affirme [68]. »

La maternité divine. — Dans le message de Gabriel, Marie avait saisi toute la portée de la mission que Dieu daignait lui confier. Et assurée de la manière surnaturelle dont la conception aurait lieu, elle n'hésite pas à se soumettre au plan divin : « Voici la servante du Seigneur; qu'il m'arrive selon ta parole. » « Il a plu à Dieu d'attendre le consentement de Marie pour réaliser ce mystère: c'est sans doute à ce moment qu'il s'est opéré [69]. » Marie, donc, tout en demeurant vierge, devient alors mère. Et elle sait que le fruit qui se forme dans ses entrailles n'est pas contaminé par le péché, mais il vient pour vaincre le péché et sauver les hommes; il est « grand »; il est « saint »; il est le Fils même de Dieu. Elle lui donne la nature humaine, mais sa génération est éternelle et s'opère dans le sein du Très-Haut. Son Fils n'est autre que le Fils de Dieu. « Quelle

68. Id., *ibid.*, p. 89.
69. Id., *Com. in Luc.*, p. 39.

dignité plus haute pour Marie qui, seule avec le Père, peut dire : « Mon Fils Jésus! » Quelle consécration de la vie de parfaite chasteté si féconde en bien spirituel parmi les hommes[70] ! » Désormais elle est intimement liée à la vie de celui qui, seul aussi, peut être nommé au sens propre le « Fils de Marie », comme d'après Marc, VI, 3 et Matth., XIII, 55, l'appelleront plus tard ses compatriotes.

Mais il faut noter que ce n'est pas à cause du texte de Luc, I, 35 : « Et pour cela l'enfant né [sera] saint, il *sera appelé Fils de Dieu* » que le titre de Fils de Dieu appartient à Notre-Seigneur. La conception surnaturelle n'est pas une raison suffisante pour qu'il soit nommé Fils de Dieu. Il faut concéder avec Maldonat que l'ange ne traitait point ici de la nature du Christ, mais bien plutôt de la manière dont il serait engendré. Le P. Lagrange conclut : « Il vaut mieux reconnaître que le texte ne donne pas toute la doctrine de l'Incarnation que d'en forcer le sens[71]. »

Maternité spirituelle. — Au moment où la Très Sainte Vierge a donné son consentement pour devenir mère du Messie, son acte, qui avait pour but prochain la personne du Sauveur, embrassait également toutes les conséquences de l'Incarnation. Car une de ces conséquences était que le Christ se constituerait le chef d'une nombreuse famille, la famille de tous ceux qui accepteraient sa doctrine, qui s'uniraient à Lui par la foi et participeraient à son salut. Dans l'Annonciation, l'ange avait accentué l'étendue de sa mission : « Il sauvera le peuple, il s'assiéra sur le trône de David, il sera le chef de la maison de Jacob et son règne n'aura pas de fin. »

70. Lagrange. *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 19.
71. Id., *Com. in Luc.*, p. 36.

Marie consentant à être mère de ce Roi, devient par le fait mère de tous ceux qui étant régénérés sont incorporés à son Fils, « deviennent des frères adoptifs de Jésus et même mystiquement d'autres Jésus[72] ». De la sorte, il n'y a pas à déduire la maternité spirituelle de Marie des paroles de Notre-Seigneur sur la croix, la léguant à Jean. Si l'on peut y voir une déclaration de cette maternité, cela sera plutôt une confirmation, puisque « la maternité spirituelle est établie théologiquement moins en vertu des paroles de Jésus sur la croix qu'ensuite de la qualité des chrétiens[73] ». Cela n'empêche pas cependant que « le chrétien se sachant fils de Marie éprouve une consolation à penser qu'il est dans la même situation que Jean au pied de la croix[74] ».

« Tous les chrétiens, devenus frères de Jésus par le baptême, sont donc aussi fils de Marie. Ils s'approchent de la croix, s'entendent dire cette parole : Voilà votre Mère! Et ils savent, et ils éprouvent que Marie les traite vraiment comme des fils[75]. »

Corédemption. — Aussi, ayant pleinement conscience de son rôle vis-à-vis de l'humanité, la Sainte Vierge, identifiée entièrement avec les sentiments de son Fils, s'offre avec lui en victime pour le rachat du monde. Combien de fois son âme avait été transpercée par le glaive prédit par Siméon « le glaive de la douleur maternelle compatissante[76] »! Chaque fois qu'elle voyait son Fils contredit, haï, calomnié, persécuté par d'implacables ennemis, son cœur sentait les coups de ces glaives. Mais combien plus son âme fut transpercée au

72. Id., *Com. in Jo.*, p. 494.
73. Id., *ibid.*
74. Lagrange, *Com. in Jo.*, p. 494.
75. Id., *L'Evangile de Jésus-Christ*, p. 568.
76. Id., *Com. in Luc.*, p. 89.

Calvaire avec l'âme de Jésus ! « C'est à juste titre qu'on a regardé le glaive comme le symbole de la douleur de Marie au moment de la Passion [77]. »

La présence de Marie au sacrifice de son Fils est aussi pour la piété chrétienne, dit le P. Lagrange, un indice de la place qu'elle occupe dans notre rédemption. « Elle compatissait aux souffrances de son Fils, mais aussi, comme son Fils, elle compatissait à nos maux; elle souffrait avec lui sans rien ajouter à ses mérites infinis, mais en y joignant les siens, en s'associant intimement à l'œuvre de celui qu'elle avait donné au monde pour le sauver, non moins participante de son œuvre à sa mort qu'à sa naissance [78]. » Il est très important de remarquer comment le P. Lagrange dans ce passage interprète la coopération de Marie dans notre salut. Cette coopération est comme une suite nécessaire de la part qu'elle a eue dans l'Incarnation. Si Jésus s'est associé la Sainte Vierge en se faisant homme, il ne l'exclut pas au moment où il accomplit proprement l'œuvre pour laquelle il est venu. Seulement il faut faire les distinctions requises et garder les proportions nécessaires. Marie coopère avec Jésus dans notre salut, mais non, certes, de la même façon. Il est le Rédempteur unique, c'est en vertu de ses mérites infinis que nous sommes réconciliés avec Dieu. Mais ces mérites, bien qu'infinis, ne sont pas exclusifs : Marie y joint les siens, en qualité de mère, d'associée à lui par l'Incarnation.

De tout ce qui vient d'être exposé, on déduira les conclusions suivantes :

1° Marie, par son extérieur, n'a rien qui la distingue

77. Id., *ibid.*
78. Id., *Com. in Jo.*, p. 495.

des autres femmes de Galilée. Étant pauvre, elle a passé sa vie en un complet effacement, s'employant aux occupations les plus communes : « Qui douterait que le soir même (de l'Annonciation), si cela était exigé par les soins courants du ménage, elle n'ait repris sa cruche pour aller à la fontaine, la dernière plutôt que la première à se servir[79] ?

2° Devenue mère du Messie, il y eut entre elle et son Divin Fils les rapports les plus saints en même temps qu'une intimité respectueuse.

3° Marie, objet de faveurs spéciales et de grâces extraordinaires, est la créature la plus privilégiée. Elle « appartient à un ordre transcendant où elle est associée comme Mère à la Paternité du Père sur Jésus[80] ».

fr. Marie-Dominique Maia, O. P.

79. Lagrange, *Marie à Nazareth*, dans *Cahiers de la Vierge*, p. 55.
80. Id., *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 586.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Saint François de Sales catéchiste

Mission en Chablais

Tout au début de sa mission en Chablais, saint François de Sales comprit l'importance capitale du catéchisme. Louys de la Rivière nous le montre, qui « preschoit aux catholiques et aux heretiques, conversoit avec eux en particulier, enseignoit le catéchisme aux enfans... » [*Vie de l'Illustrissime François de Sales...*, 3e éd., p. 169.] Le seul texte catéchistique écrit de sa main et qui nous soit parvenu date de cette époque. Ce *Fragment d'un catéchisme dialogué* nous révèle d'ailleurs la modernité de cet apôtre qui pressentit les besoins les plus actuels de notre temps et devança nos méthodes les mieux adaptées.

« Le sezieme jour de juillet 1596, lit-on dans l'ancien manuscrit de l'*Année Sainte de la Visitation*, les jeunes frères de saint François de Sales », Jean-François et Bernard, « ayant été envoiez en Chablais par madame leur mere pour visiter nôtre saint Missionnaire », il saisit cette occasion « pour faire reciter publiquement le catechisme » et attirer ainsi la jeunesse de Thonon. Il y avait parmi ces jeunes gens plusieurs convertis qui cependant n'étaient pas encore connus; tous d'ailleurs, par crainte sans doute, se tenaient à l'écart. L'apôtre décida Ber-

nard, le plus jeune, alors âgé de treize ans, à « être son répondant en cette action chrétienne et publique ; et voicy mot a mot le Catechisme qu'il avoit ecrit de sa main et sur lequel nous l'avons coppié. » [Œuvres, éd. d'Annecy, t. XXIII, p. 12, note n° 1.]

On voit déjà sa manière : « cette action chrétienne et publique », ce dialogue vivant et lumineux, où demandes et réponses font jaillir la vérité claire. Voilà comme en germe nos chœurs parlés, dont la valeur pédagogique nous est apparue hors de pair. Dans ce dialogue, le saint dirige sa pointe où il faut bien frapper : il ajuste son propos au vif besoin des âmes. Qu'on imagine le retentissement de ce dialogue, parmi cette population qu'ébranlait l'hérésie, où les nouvelles doctrines de la foi sans les œuvres tournaient la tête aux gens, lesquels auraient bien souhaité d'aller en Paradis sans tant de peine, par la confiance pure.

François, parlant le premier, dira : Mon frere, estes vous Chrestien ?

Bernard, placé vis a vis de François, respondra : Ouy, mon frere, je le suis, par la grâce de Dieu.

François. — Quand vous a on fait Chrestien ?

Bernard. — Au saint Sacrement de Baptesme.

François. — Combien de choses principales promistes vous alhors ?

Bernard. — Troys ; premierement, je renonçay au diable et a toutes ses œuvres qui sont toutes les sources du peché.

François. — La seconde qu'est-elle ?

Bernard. — Je promis de garder les douze articles de nostre sainte foy.

François. — Dites la troysiesme.

Bernard. — Je promis de garder les dix Commandemens de Dieu et ceux de la sainte Eglise nostre Mere.

Ce clair bon sens répondait à merveille aux arguties des hérésiarques! Mais le dialogue continue et le saint porte une plus vive lumière dans l'âme des auditeurs.

FRANÇOIS. — Combien de sortes de Chrestiens y a il?

BERNARD. — Il y en a de troys sortes : les premiers sont ceux qui le sont de nom seulement; les secondz, ceux qui le sont de nom et de foy, et les troysiesmes, ceux qui le sont de nom et de foy et d'œuvres.

La division est lumineuse, concrète, évidente : chacun, dans le secret de sa conscience, n'a plus qu'à se classer. Le dialogue expliquera, en mots brefs et précis, chaque terme de la division.

Et sur le baptême, quelle simplicité encore.

FRANÇOIS. — Combien de foys vous a on oinct au Baptesme?

BERNARD. — Trois foys : La premiere sur l'estomach, la seconde sur les espaules, la troysiesme sur la teste.

FRANÇOIS. — Pourquoy cela? dites le.

BERNARD. — L'unction sur l'estomach est pour nous embraser en l'amour de Dieu; celle sur les espaules est pour nous fortifier a porter la charge des commandemens et des ordonnances divines; celle sur le front, a fin que, publiquement et sans honte ni crainte, nous confessions la foy de Nostre Seigneur Jesuschrist.

Le dialogue rebondit : la même vérité fondamentale à savoir que la foi chrétienne est la foi vive qui opère par amour va cheminant dans les têtes; elle s'insinue, elle s'impose invinciblement.

FRANÇOIS. — Vostre response est bonne; mays combien deves vous sçavoir de choses pour estre sauvé?

BERNARD. — Autant que j'ay de doigtz a la main : la premiere, la foy; la seconde, l'esperance; la troysiesme, la charite; la quatriesme, les sacremens; la cinquiesme, les bonnes œuvres.

FRANÇOIS. — Combien y a il de bonnes œuvres?

Bernard. — Troys, qui sont la source de toutes les autres : orayson, jeusne et aumosne. [Œuvres, t. XXIII, *Fragments d'un catéchisme dialogué*, p. 12, sq.]

« Le reste de ce Catechisme », ajoute le manuscrit de l'*Année Sainte*, « est deschiré dans un vieux cayer, et nous n'avons jamais sceu en recouvrer la suitte. » Tous les catéchistes regretteront cette perte. Quel dommage aussi que nous manquions de détails sur cet apostolat catéchistique en Chablais, qui dut être admirable. Le manuscrit déjà cité nous en donne l'assurance : « Mais nous avons appris des seigneurs de Lullin et de Charmoisy, du sieur Bouvard et autres anciens du Chablais, que depuis lors nôtre saint Apôtre tenoit le Catechisme, en publiq ou dans les maisons particulieres, le plus souvent qu'il pouvoit, surtout dans les maisons de monsieur de Blonay ou de monsieur Marin, procureur fiscal et officier du Prince. » [*Ibid.*, p. 15, note 1.]

Le mouvement catéchistique a Annecy

Nous retrouvons saint François de Sales catéchiste en sa bonne ville de Nessy. Il vient d'être nommé évêque. Il prend alors en main l'organisation de la catéchèse en tout son diocèse. Dès 1603, en ses *Constitutions faites au sinode du diocese de Geneve celebré à Annessi le 2 octobre 1603*, il porte cette ordonnance.

IV. Tous curés enseigneront le *Cathechisme* de l'Illustrissime Cardinal Bellarmin les Dimanches et festes commandees, a l'heure qui sera jugee plus propre selon la condition des lieux; et, pour cet effet, s'essayeront les jours ouvriers d'apprendre ledit Cathechisme aux petitz enfans, affin qu'ilz en puissent respondre. » [Œuvres,

t. XXIII, pp. 264-265.] Ce choix répondait aux désirs du Pape Clément VIII et à ses propres préférences. C'est en janvier 1597 que Robert Bellarmin vint à Rome comme consulteur du Saint-Office. Vers la même époque, il écrivit, à la prière du Cardinal Tarugi, un petit catéchisme, que Clément VIII lui demanda de développer : cette deuxième édition parut en italien, sous ce titre : *Dichiarazione più copiosa della dottrina christiana, composta per ordine di Clemente VIII dal Card. Rob. Bellarmino; 1598.* Le pape imposa ce catéchisme aux États Pontificaux et souhaita de le voir répandu dans tous les diocèses du monde. La première traduction française parut en 1600, à Paris, par les soins de Fr. Péricard, évêque d'Avranches[1]. Saint François de Sales faisait un grand cas de ce catéchisme et, nous assure son domestique, Georges Rolland, il « en feit achepter quantité de copies imprimees lesquelles il distribua et donna a tous les petits enfans. [*Process. remiss. Gebenn.* ad art. 35[2].]

Des règlements furent ajoutés à l'ordonnance synodale. Ils datent probablement de la même époque[3].

Organisateur génial, notre saint devance nos méthodes d'apostolat spécialisé. Le règlement pour la ville d'Annecy diffère du règlement pour les paroisses du diocèse : ces milieux étaient si dissemblables qu'une adaptation s'imposait.

1. *Catechisme et ample declaration de la doctrine chrestienne,...* traduit de l'italien en françois par Fr. Pericard; Paris, 1600. *Œuvres*, t. XXIII, pp. 264-265, note 1.

2. Cf. *ibid.*, même note.

3. « Charles-Auguste, disent les éditeurs, semble l'insinuer en les plaçant à la suite des susdites *Constitutions* ». Voici le texte de Charles-Auguste de Sales : « Et parce qu'il avoit ordonné à ses Prestres d'enseigner à leurs peuples le Catechisme du Cardinal Bellarmin, il leur enseigna une méthode ou practique bien ample de le faire [...]. » (*Histoire du Bienheureux François de Sales*, liv. V, p. 306).

Le fragment qui nous reste du règlement pour Annecy contient des indications précieuses[4].

« On establira deux garçons pour faire l'assemblee des enfans, dont l'un les ramassera dela les pontz et l'autre deça[5].

« L'un et l'autre portera une courte dalmatique bleue, avec le nom de Jesus peint devant et derriere, et porteront chacun une clochette par le son delaquelle se fera la convocation des enfans. » L'aumônier du saint et Georges Rolland nous donnent là-dessus quelques précisions : les deux « jeunes hommes » étaient « à gages » — et voici le principe de nos militants d'action catholique *libérés* et appointés — ; c'est le saint évêque lui-même qui les payait, note Rolland. La clochette était « pour donner le signe aux peres et aux meres des enfants de l'heure du Cathechisme, affin qu'ilz les y conduysissent ». Le saint intéressait les parents à l'instruction chrétienne de leurs enfants, il demandait la collaboration des familles. Car, note Michel Favre, « touttes les dimenches de l'annee et sammedys en caresme » ces jeunes gens allaient « inviter les gentz par les rues, sonnant une clochette,... criantz a haulte voix : A la Doctrine chrestienne, a la Doctrine chrestienne! on vous y enseignera le chemin du Paradis. [Déposition de Michel Favre. *Process. remiss.*., ad art. 35.]

Or, chose remarquable, c'est l'évêque qui d'abord fit seul le catéchisme. Était-ce incurie, ignorance du clergé ?

4. Ce fragment est inséré dans le second procès de canonisation, t. V.

5. « Ces ponts, disent les éditeurs, sont assurément les trois qui, jetés sur le grand canal du Thiou, reliaient entre elles les parties plus habitées de la ville : le pont de la Halle, construit l'année précédente aux frais du sieur de la Bretonnière, intendant du duc de Nemours, pour remplacer l'ancien en bois ; le pont Morens, le seul en pierre avant le XVII^e^ siècle, et le pont Saint-Joseph. » — *Ibid.*, p. 273, note 3.

Georges Rolland dépose que le « Bien-Heureux luy mesme prit la peyne d'enseigner le Catechisme environ deux ans en cette ville, *sans estre assisté de personne...* [6]. Il quictoit mesme le disné a moytié, affin de se treuver en l'eglise a l'heure assignee... Avec un zele et amour non pareil, faisoit assembler les petits enfants toutes les dimenches dans l'eglise de Sainct Dominique. » [*Process. remiss.*, ad art. 26.]

Le succès fut immense. « Tous y accouraient, assurent François Favre et Georges Rolland, tant nobles, ecclesiastiques, que populace; chescun en apportant *beaucoup de fruict pour sa consolation et advancement a son salut* » [*Ibid*]. A Saint-Dominique, nous assure un autre témoin, il y avait « si grande affluence de peuple qu'on ne s'y pouvait tourner ».

Le règlement primitif portait : « Il n'y aura que deux classes, l'une pour les petitz enfans et l'autre pour les plus avancés. » Mais bientôt le nombre des auditeurs s'accrut tellement que le saint évêque ne put « plus satisfaire seul à l'instruction de tant de personnes » : « il establit trois classes », nous apprend Michel Favre, et fit appel à son clergé. « Nous estions environ six, du nombre desquels il estoit », dépose Etienne de la Combe [*Process. remis. Geben.*, ad art. 35]; « il ne manquoit jamais son tour, et, de plus, pour inviter chescun a y venir, il assistoit aux leçons des aultres, avec une singulière charité, modestie et bon exemple. » Il fallut bientôt doubler le nombre des catéchistes : ils étaient à la fin « douze, lit-on aux pièces du procès, tant chanoynes qu'aultres ecclesiastiques », mais « advouait on qu'en la classe du Bienheureux on y proffitoit plus qu'en aucune aultre predication. » Il avait, nous dit le même témoin, « une grace singulliere et sembloit estre en ses delices lors quil enseignoit le Cathechisme [7] ».

6. C'est nous qui soulignons.
7. Cf. *Œuvres*, t. XXIII, p. 274, note 1.

Comment procédait-il ? On parle volontiers, de nos jours, de *catéchisme vivant*. Celui de notre saint pourrait servir de modèle. D'abord le chant doit animer les esprits, réchauffer les cœurs et créer, comme on dit maintenant, « l'atmosphère ». « Au commencement du Cathechisme, porte le Réglement, on chantera quelques cantiques, en attendant l'heure de midy, et de rechef a la fin on en chantera un autre » [Œuvres, t. XXIII, p. 274].

La leçon ensuite s'appuyait sur un texte. Saint François de Sales, à n'en pas douter, le voulait simple, clair, concis, compréhensible et facile à retenir. Trouvait-il le formulaire de Bellarmin encore trop compliqué et trop abstrait ? Le fait est, dépose Georges Rolland, qu' « il prenoit la peyne d'escrire de sa main des billiets, quil donnoit aux petits enfants, sur les points quils debvoient estre interrogés, pour les leur faire apprendre par cœur; et appres qu'ils les avoient recités, le Bienheureux faisoit sur cela une exhortation... [*Process. remiss.*, ad art. 35.]

Le témoignage d'un notaire, Jean Roget, nous le montre enseignant « la Doctrine chrestienne mot a mot, comme un pere tres charitable, reiterant diverses fois les demandes pour imprimer dans les ames les fondements de la foy ».

Ce père connaissait tous ses enfants, avant de les interroger il « les nommoit par leurs noms, comme s'il » en « eut heu le roole entre les mains ». Il savait créer cette atmosphère de confiance, qui faisait tomber les timidités paralysantes. Il tenait si fort son monde sous son charme, et l'entraînait si bien à écouter, apprendre et répondre, que toute dissipation devenait impossible. « Notamment, dépose le même témoin, les petitz alloient tressaillant de joye, respondoient à l'envy les uns des aultres, et se tenoient plus glorieux lors quils pouvoient avoir des mains du Bien-Heureux quelques presentz en

images, medaillies, couronnes et *Agnus Dei*, quil leur donnoit appres quils avoient bien respondu..., et mesmes des caresses particulieres quil leur faisoit pour les induire a bien apprendre et bien respondre. » [*Process. remiss.*, ad art. 27, *ibid.*, p. 274, note 1.]

Louys de la Rivière nous le montre maintenant en pleine action : « J'ay eu l'honneur, dit-il, de participer à ce beny catechisme, oncques je ne veis pareil spectacle : cet aymable et vrayement bon Pere estoit assis comme sur un throsne, eslevé de quelques cinq degrés, toute l'armee enfantine l'environnoit, et grand nombre des plus qualifiés qui n'avoient garde de desdaigner d'y venir prendre la pasture spirituelle. C'estoit un contentement non-pareil d'oüyr combien familierement il exposoit les rudiments de nostre Foy; á chaque propos les riches côparaisons lui naissoient en la bouche pour s'exprimer; il regardoit son petit monde, et son petit monde le regardoit, il se rendoit enfant avec eux, pour former en eux l'homme intérieur, et l'homme parfaict selon Jesus-Christ. » (*Vie de l'illustrissime François de Sales...*, 3e éd., pp. 361-362.) Un autre témoin, Amblard Comte, régent au Collège d'Annecy, nous le représente à son tour « sur un petit theatre faict a ce dessein, et, de la, interrogeant, escoutant, instruisant non seulement son petit peuple, mais tout le monde qui y accouroit de toutes parts, avec une souplesse et affabilité incroyable. Et parfois, quand quelqu'un manquoit, soit aux billets quil composoit luy mesme et distribuoit, soit a bien prononcer, il rioit si suavement et, corrigeant le deffaut, le remettoit en train d'une maniere si amiable, qu'il sembloit que si le respondant n'eusse pas manqué, il n'eusse pas si bien dict; ce qui redoubloit le courage aux petits et donnoit une singuliere satisfaction aux grandz. [Proc. cit., art. 30; *ibid.*, p. 274, note 1.]

Pour donner toute son importance à cette formation

chrétienne des enfants et la « rendre considerable au peuple qui, pour l'ordinaire, ne s'attache qu'a l'exterieur[8] », il institua la « feste du cathechisme ». Michel Favre nous donne sur cette solennité des détails précieux. Le dimanche après l'Épiphanie, on faisait par toute la ville une procession solennelle. « Les garçons et les fillies estoient vestus de blanc, les uns en anges, les aultres en vierges, chantantz les Litanies de Nostre Dame et des chansons et cantiques spirituelz, une partie desquelz ce Bienheureux avoit composé. » Les enfants avançaient groupés « par classes; il les suyvoit comme leur Curé, avec les aultres cathechistiques, fort devotement, portant le rochet, le camail et le bonnet... Il faisoit porter la croix en teste de la procession par un de ses aumosniers, et moy mesme, nous dit Michel Favre — l'ay souvent portee, qui faisois la classe des plus petitz ». [*Ibid.*, art. 30, et t. XXIII, p. 275, note 1.]

Tout cela nous dit quel prix le saint attachait au catéchisme : on peut dire qu'il en fit la base et le fondement de son action pastorale. Entrer, sur ce point dans ses vues, c'était lui aller au cœur. Le chanoine Baytaz, ayant résolu de se consacrer à cette bonne œuvre, le Bienheureux, nous confie-t-il, « me fist toutes sortes de caresses, me disant et reiterant par plusieurs fois : « Vous estes donques mon filz, puisque vous voulez enseigner la Doctrine chrestienne. » [*Process. remiss.*, art. 35; *ibid.*, p. 276, note 2.]

Il est à peine besoin de relever d'ailleurs dans quel esprit la catéchèse était conçue. Le travail de mémoire n'était dans cette méthode, qu'un tout petit élément : le vrai but restait la conquête de ces âmes d'enfant au Christ, la formation à la vie intérieure. Le catéchisme n'était pas un dévidage mécanique de formules apprises par cœur et parfaitement incomprises; c'était la découverte du « chemin du paradis », la rencontre avec le

8. Michel Favre, t. XXIII, p. 275, note 1.

Christ « qui habite par la foi dans le cœur » et qui nous meut par sa grâce d'amour vers la vie éternelle. Le catéchisme, vivant, adapté, compris, accompagné de chants, avec part active des enfants et l'assistance enchantée des parents, faisait le bonheur de tous. On peut dire sans hésiter que notre saint fut le modèle des catéchistes.

Organisation au plan diocésain

Effectivement ce merveilleux évêque déploya sur ce champ de la catéchèse un zèle génial. Il comprit, avant l'heure, l'importance de l'apostolat spécialisé, et mit en vigueur, dans son diocèse, un vrai principe d'Action catholique. Il fit largement appel au zèle et aux lumières des laïques pour combler les vides d'un clergé déficient ou insuffisant; il créa dans ce but une confrérie des catéchismes, remarquablement adaptée à la conquête des enfants au Christ. Ces groupes avaient à leur tête un « Prieur », assisté d'un « Sousprieur ». Parmi les autres officiers, le Règlement nomme le *Portier* qui doit ouvrir « l'eschole ou l'eglise », disposer les bancs, attendre à la porte ceux qui viennent, introduire les enfants, leur enseigner « la façon de saluer, affin qu'ilz sçachent dire : *Dieu nous donne sa paix*, et former le signe de la Croix avec l'eau bénite, comme aussi de reciter l'Orayson Dominicale et la Salutation Angelique; ou s'ilz ne sont pas capables, il taschera pour le moins qu'ilz fassent la genuflexion au tressaint Sacrement devant le grand autel. Apres cela, il les envoyera a leurs bancs ». Notre texte ajoute : « Le Prieur deputera quelques autres freres au secours du Portier, qui feront le mesme. » Nous avons donc maintenant les « frères ». Je trouve également un *Admoniteur*, qui semble partager avec le *Sousprieur*, le soin de la surveillance et de l'organisation générale des

séances : tous deux, si les enfants font du bruit, doivent en faire signe « tacitement au *Silencier* »; « c'est pourquoy ceux cy demeureront en divers endroitz de l'eschole, sinon que le Prieur conferast avec eux ce pendant que les autres enseignent ». Le Prieur, le Souspriеur et l'Admoniteur forment donc comme l'âme du groupe : ils sont l'état-major. Viennent ensuite les « maistres » qui travaillent sous la direction du Prieur. « On enseignera, dit le règlement, autant de tems que le Prieur trouvera estre a propos, lequel prendra garde qu'un chacun fasse bien sa charge; et s'il n'est empesché de son office, assignera ceux qui devront disputer et respondre, choysissant toujours les mieux instruitz et plus capables. »

Les maîtres enseignaient par petits groupes « pour l'ordinayre » de « quatre ou six enfans ». « Apres que quelque tems aura ainsy esté employé, de sorte que les maistres ayent eu une entiere liberté d'enseigner » [...] « le Prieur baillera le signe avec la clochette et, s'agenouillant, en fera faire autant aux autres; apres quoy il recitera l'orayson accoustumee d'estre faitte devant la dispute, et, ayant pris avec ses enfants la benediction du prestre (s'il y en a quelqu'un), il les fera monter en lieu eminent d'ou ilz puissent estre veuz, les uns d'un costé et les autres de l'autre ». Relevons en passant que les laïcs ont l'entière initiative et l'entière responsabilité de l'action. Le prêtre ici, en un domaine qui semble pourtant éminemment le sien, n'est qu' « assistant ». La « dispute » va également prendre forme de chœur parlé, « en lieu éminent », sur un théâtre ou une estrade. Les enfants sont choisis « *d'un mesme* ordre et classe » ; ils ont appris leur sujet, non comme une ennuyeuse « leçon de catéchisme », mais comme un rôle qu'ils doivent jouer dans une « action chrétienne et publique ». Le saint reprend ici son expérience de Thonon et la généralise.

Les enfants sont divisés en deux chœurs : « ceux cy

interrogeant, ceux-la [...] respondant ». Mais cette « dispute » ne va-t-elle pas vite tourner en mécanique? Le Prieur doit mettre le doigt dans le rouage. « Il les fera quelquefois arrester et leur demandera ce qu'il voudra, affin de les rendre par ce moyen plus prudens et plus attentifz. »

La dispute avait un épilogue. Le Prieur, prenant occasion de ce qui venait d'être récité, faisait « un brief discours et abbregé, affin que tous puissent mieux imprimer ceste doctrine en leurs espritz »; et s'il ne pouvait le faire, il devait en prier « quelqu'un des maistres ou officiers ».

On devait aussi « bailler » des récompenses à ceux qui avaient été « diligens et modestes » : « comme de devotes images, chapeletz, medailles et autres choses semblables ».

Le catéchisme était vivant, beau, entraînant : mais on devait y assister. La « confrérie » exerçait un contrôle sérieux sur les enfants de son domaine. Le *chancelier*, en présence de tous, avant la fin de la séance, marquait « les absens au catalogue » et s'ils étaient malades, il devait en faire un rapport « au Prieur et aux autres officiers ». Après cela, on entendait « le sermon ou l'exhortation » qui se faisait « par le prestre ».

Cet apostolat catéchistique, que le saint voulait organiser dans les postes importants, devait être centralisé et puissamment unifié au plan du diocèse. Seulement ainsi l'on éviterait la dispersion, la routine et la stagnation. Au moins une fois par mois devait se tenir à Annecy une « congregation generale ou diocesaine », — traduisez un congrès diocésain — une journée d'études diocésaines — où devaient assister au moins un délégué de chaque confrérie paroissiale : « officier » ou « maistre » mandaté par le Prieur, lequel, « rapportera tout l'estat et les

necessités de son eschole ». Entre ces centres de formation religieuse, le saint ne voulait pas de cloison étanche. Il détestait cet esprit de clocher qui tue en isolant. « Pareillement, demande-t-il, toutes les escholes se visiteront les unes les autres par quelqu'un des leurs, affin qu'il se fasse une sincere et sainte communication de tous les fruitz et utilites spirituelles a la plus grande gloire de Dieu. » [T. XXIII, p. 278.]

Magnifique esprit! Admirable programme, et qui, l'on pense bien, ne resta pas lettre morte. Jusqu'à quel point cette réalisation fut-elle poussée? Je ne suis pas en mesure à cette heure de le dire exactement. Je note simplement quelques faits.

Pénétration de la doctrine chrétienne dans le diocèse

Nous savons par le chanoine Baytaz que la confrérie d'Annecy florissait, enrichie d'indulgences : il y fit affilier les enfants de chœur de la cathédrale, auxquels il enseignait lui-même le catéchisme. [T. XXIII, p. 276, note 2.] Nous savons encore, par un autre témoignage, que le saint s'efforça de réaliser son plan d'organisation diocésaine : il créa, « Réverend Claude Dumont », en 1609, *directeur*, dirions-nous, des catéchismes. Celui-ci dépose, en effet, qu'en la première année de son sacerdoce — en 1609 — il avait environ quarante-trois ans — « avant qu'il possédât aucun bénéfice » — donc jusqu'en 1613, année de sa nomination à Contamine-sur-Arve — son evêque lui « commenda de faire le Cathechisme et instruire des fondementz de la doctrine chrestienne les jeunes enfantz et autres, selon les occasions qui s'en presenteroient, en tout le diocese, et specialement en l'eglise de Bonne ». Il devait exhorter « tous les peres et meres et autres ayant en charge la jeunesse

de soigneusement faire assembler leurs enfantz et jeunes gens de leur charge, au lieu et heure que pour cest exercice », dit-il, « je choisirois, ainsy que par patentes escrites et signees de la main du Bien-Heureux, et seelees de son seel, le 10e de juillet 1610. [*Process. remiss. Geben.* (I), ad art. 35; t. XXIII, p. 265, note 2.]

Nous savons d'ailleurs, par un compte rendu envoyé à Paul V en novembre 1606, qu'il y a dans le diocèse « quinze écoles de garçons, où sont enseignées la grammaire, les humanités et surtout la Doctrine chrétienne en forme de catéchisme : ac imprimis Doctrina Christiana cathechistice initiantur. » [T. XXIII, p. 322.] « Il y avait des colleges à Annecy, La Roche, Rumilly, Thônes, Évian, Thonon; des écoles, à Sixt, Cluses, Sallanches, Bonneville, etc. [*Ibid.*, p. 322 note 2]. Le saint à cette époque peut témoigner que dans les « quatre cent cinquante » paroisses de son diocèse, « les sacrements sont administrés et le peuple est instruit des points de la religion catholique par un enseignement à sa portée » : « Et plebs pro ejus captu de religionis Catholicae capitibus eruditur » [*Ibid.*, p. 319]. L'évêque peut donner à son peuple ce beau témoignage de catholicité : « Toute la population des paroisses ci dessus est vraiment catholique et professe la piété antique, bien que pendant vingt ans l'heresie de Calvin ait regné dans soixante-dix paroisses; car, grâce à l'autorité du Sérénissime Duc et aux prédications de nombreux ouvriers apostoliques, soit séculiers soit réguliers appartenant à divers Ordres, spécialement Capucins et Jésuites, les hérétiques sont *revenus* au *Pasteur* de leurs *âmes*, en sorte que, après avoir été alors *ténèbres*, ils sont *maintenant lumière* dans le Seigneur[9] » [*Ibid.*, p. 321].

9. Le saint excepte les paroisses soumises à la ville de Berne et celles qui dépendaient du Roi « tres chrestien » : « Il y en a cent trente autres qui sont, partie sous la domination tyrannique de Berne, partie sous le gouvernement du Roi très Chrétien. Pour ce qui regarde celles qui sont occupées par les Bernois, il n'y a rien

En tout cela, il n'oublie que lui-même et son zèle pour animer les pasteurs au labeur aspotolique. Son premier *objectif* fut d'instruire lui-même ses prêtres. Tout ce mouvement de lumière et de vie ne pouvait venir que d'un clergé instruit.

Mgr de Maupas dans sa *Vie de saint François de Sales*[10] écrit : « Jamais il ne conferoit avec ses ecclesiastiques que, les ayant exhortez à bien vivre, il ne les excitât à bien étudier. » Ces exhortations nous montrent de quel esprit de science et de sagesse il voulait animer ses prêtres. Comment donner la lumière avec une âme obscurcie d'ignorance ?

« Ceux d'entre vous qui s'employent à des occupations qui leur empeschent l'estude font comme ceux qui veulent manger des viandes legeres, contre le naturel de leur estomach grossier, et de la vient qu'il defaille peu a peu. Je vous puis dire avec vérité qu'il n'y a pas grande difference entre l'ignorance et la malice; quoy que l'ignorance soit plus a craindre, si vous consideres qu'elle n'offense pas seulement soy mesme, mais passe jusques au mespris de l'estat ecclesiastique.

« Pour cela, mes tres chers Freres, je vous conjure de vaquer serieusement à l'estude, car la science a un prestre, c'est le huitiesme Sacrement de la hierarchie de l'Eglise. » L'ignorance du clergé a causé le grand malheur de l'hérésie. « C'est par la que nostre miserable Geneve nous a surpris, lhorsque, s'appercevant de nostre oysiveté, que nous n'estions pas sur nos gardes et que nous nous contentions de dire simplement nostre Breviaire, sans penser a nous rendre plus sçavans, ilz tromperent la

à espérer jusqu'à ce que la ville de Berne elle-même soit ramenée à l'ordre... » Pour les autres, le saint veut qu'on amène le Roi « à établir pour nous, dans les églises en question, le même droit d'entrer en possession des biens ecclésiastiques et, ce qui est le principal, de remplir les fonctions de la religion catholique, qui a été établi dans tout le reste du Royaume en faveur des évêques et des clercs ». *Ibid.*, p. 333.

10. IVe partie, chap. IV, p. 201; *Œuvres*, t. XXIII, p. 303, note 1.

simplicité de nos peres et de ceux qui nous ont precedés, leur faisant croire que jusqu'allors on n'avait rien entendu à l'Escriture Sainte [11]. »

Non seulement le saint exhorte, mais il réalise; il prend la tête du mouvement et fait agir son clergé. André de Sauzéa, qui appartint à sa famille épiscopale au début de son pontificat, dépose au procès de Paris : « Il enseigna en chambre, à Nicy, beaucoup de choses de la theologie a ses chanoines et aultres, et, comme s'il eust esté chanoine theologal, leur en faisoit des leçons en latin et les leur dictoit par escript [12]. » Jean François de Blonay confirme et complète ce témoignage : Il avait, dit-il, « introduict divers bons exercices parmy les ecclesiastiques d'Annessy, comme la predication, le cathechisme, les accademies. Et pour avoir encore plus d'acces, il se ressoullut d'enseigner en son pallais quelques leçons de theollogie trois fois la sepmaine, où tous les ecclesiastiques accouroient... [13] ». Mais, ajoute le témoin, « les grandes occupations qui lui survindrent... furent cause que cest exercice ne peust durer longtemps [14] ».

Il étend bientôt à tout le diocèse l'impulsion d'enseignement donnée à Annecy.

La visite pastorale de son diocèse fut pour lui l'occasion et le moyen de réaliser son dessein d'instruire le peuple et les enfants du peuple par un enseignement adapté aux vrais besoins des âmes. Il partit pour la visite le 15 octobre 1605, il y revint le 26 novembre « apres avoir battu les chams six semaines durant sans

11. *Œuvres*, t. XXIII, pp. 303-304.
12. *Œuvres*, t. XXIII, p. 303, note 1.
13. *Ibid.*, p. 303.
14. *Process. remiss. Gebenn.*, ad art. 43.

arrester en un lieu, sinon au plus demi jour... [15]. Il reprit sa visite le 17 juin de l'année suivante : elle dura quatre mois : « Un mois et demi de nouveaux labeurs » lui permirent de finir l'entière visite de son vaste diocèse (7 octobre-23 novembre 1607).

Durant ses visites, le saint faisait : « *tous offices de curé* » et principalement le catéchisme aux enfants. Georges Rolland nous le montre « en la visite generale, ou je le suyvis. Ce ne feut sans souffrir de grandes incommodités..., estants une grande partie des eglises situées riere montagnes dont y en a plusieurs de difficile abord; en sorte quil estoit forcé de faire des grandes montees et descentes pied, quoy quil feut asses pesant de sa personne et subject à sueurs... Il faisoit tous actes de curé... » Et un autre « familier » François Favre : « Il est souventes fois descendu de cheval », dit-il, « pour conferer le Sacrement de Confirmation, estant en chemin, a des pauvres, infirmes et impotens qui n'avoient moyen de se faire porter a l'eglise, et quelquefois meme exposé à l'injure des temps, comme de la pluye ou du vent... Le Bienheureux se rendoit infatigable pour la peyne quil prenoit en cette visite, et tous ceux qui le voyoient en ce travail en demeuroient estonnés et consolés... Il couchoit sur la dure la pluspart du temps, car il... se rencontroit en de si pauvres lieux qu'il n'y avoit point de quoy le recepvoir que fort miserablement. Et neantmoings, parmy toutes ces incommodités, on luy voyoit tous-jours un visage joyeux et content aussy bien que s'il heust esté tres accommodé; car c'estoit ses cheres delices que de se rencontrer parmy ces mesayses [16]. »,

Si nous pouvions suivre le saint dans ses missions apostoliques, nous verrions de quel cœur il se mit à l'œuvre. Il avait un don incomparable pour éclairer les simples, et ses instructions catéchistiques aux enfants

15. Lettre à la baronne de Chantal; *Œuvres*, t. XIII, p. 125.
16. *Œuvres*, t. XXIII, p. 315.

devenaient pour tous comme une contagion de lumière. Louis de Geneve nous cite ce beau fait dont il fut le témoin : le Bienheureux, dit-il, « a pris la peyne luy mesme d'enseigner la doctrine chrestienne tant en cette ville qu'ailleurs, ainsy que jay veu souventes fois, me souvenant que le jour de Pentecoste de l'annee mil six centz et vingt, ce B[ienheureux] estant à Tonon ou j'avois l'honneur de le suyvre [...] estant à l'Eglise, apres les vespres, pres d'administrer le sainct sacrement de Confirmation et voyant l'Eglise toutte pleine de touttes sortes de personnes. Il feit resoulu[ti]on, sans y avoir pencé auparavant, de faire une exhor[ta]tion et cathechisme touchant ce sainct sacrement ; ce qu'il feit promptement avec tant de zele que, faisant a tous tres clairement entendre la dignite de ce sacrement, il se presentat a Luy pour le recepvoir plus de cinq centz personnes, desquels je ne pense pas que la quattriesme partie feut de laage moindre de trente ans. Le reste estoit tous de personnes aagees, qui jusques a lheure avoient neglige de se p[rese]nter pour estre confirmes quoy quils en heussent heu une infinite de commodites, et je jugeay a lhors mesmes quils en avoient este tellement touches de l'exhortation qu'ilz venoient d'entendre, que sans y avoir pense devant Ilz alloient ainsy se jetter aux piedz du dict B[ienheureux] [17] ».

Ce texte nous dit assez la puissance apostolique du saint et les besoins religieux de cette population hier ravagée par l'hérésie.

Jusqu'à quel point l'inlassable évêque parvint-il à créer dans son diocèse ce mouvement catéchistique qu'il jugeait essentiel ? Nous ne sommes pas encore en mesure de le dire. Les procès-verbaux des visites pastorales se révèlent, à l'analyse, assez décevants sur ce point. Parmi les charges strictement *contractuelles* des curés reviennent invariablement « grandes messes »,

17. *Process. remiss. Geben.*, ad art. 35.

« petites messes », « mattines et vespres » à certains jours, « none et complies » à d'autres, et souvent la messe du lundi pour les « trespassés », mais de catéchisme, il n'est pas question.

L'ordonnance épiscopale de 1603, qui rendait le catéchisme obligatoire, n'acquit pas d'emblée son caractère de nécessité impérieuse. Il y eut sans doute des incompréhensions, on opposa des lenteurs, des résistances. On dut adoucir la législation. D'après les statuts de 1603, « l'obligation de faire le catéchisme est formelle pour tous les curés des villes et bourgades[18] ». Les statuts de 1617 ne maintiennent pas cette obligation rigoureuse; ils portent : « Les curés encore des villages sont exhortés de ce faire, selon les commodités qu'ils en auront[19]. » La négligence sur ce point entraînait, en 1603, une amende de cinquante livres et l'indignation de l'évêque; six ans après, l'amende est réduite à deux livres. On chargea tout d'abord le *Surveillant* de fixer pour sa région l'heure du catéchisme; on laissa par la suite les curés libres de choisir « le moment qu'il leur sera possible[20] ».

Certains procès-verbaux de visite relèvent d'ailleurs ces négligences et ces résistances. Rien ne peut nous donner une idée du labeur que dut s'imposer l'apôtre de la Savoie pour faire avancer dans son clergé et son peuple l'idée catéchistique, comme ces notations sèches des Procès-Verbaux.

A Bernex, visite du 9 août 1620, « Le R^d^ curé a este enjoint annoncer la parole de Dieu et faire le catechisme les dimanches et festes, tel estant le desir du peuple[21]. »

18. C.-M. Rebord, *Synodes de saint François de Sales*, Annecy, 1930, p. 54.
19. *Ibid.*, p. 54.
20. *Ibid.*, p. 54.
21. C.-M. Rebord, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy*, Annecy, 1923, t. I, p. 263. Le chiffre à la suite des autres citations indique la page à la même référence.

A la chapelle d'Abondance, visite du 20 août 1617. « Touschant le catechisme, le vicayre a promis le faire, et les paroissiens d'y assister » (277). A Feternes, le 26 septembre 1617, injonction est donnée de faire « le cathechisme du R^d^ Père Bellarmin, en attendant un autre ». Le 20 juin 1619, le catéchisme ne se fait pas, sans doute faute d'enfants puisqu'on réitère l'ordre de les y faire venir (300). A Larringes le 9 août 1620, les paroissiens réclament de leur curé « exortations evangeliques » et « catéchisme »; injonction en est donnée au curé, qui promet (308). A Lugrin, au contraire, 14 août 1617, ce sont les paroissiens qui se dérobent « pour estre trop distenses » (313). A Montigny, 30 juin 1619, l'injonction est faite aux paroissiens « envoier leurs enfans au catechisme a Maxillier » (328). A Morzine, 2 août 1620, « Il ne sy faict aucune predication de la parole de Dieu ny aucun catechisme, quoyque les paroissiens le desirent fort avec offre d'y assister de tout leur pouvoir. » (332.)

A Saint-Gingolph, 8 août 1619, ce sont les paroissiens qui regimbent : « reiteratif commandement et injonction a este faicte aux paroissiens dudict lieu de faire venir les enfans au catechisme » (353). A Saint-Jean d'Aulphe par contre, les paroissiens voudraient bien assister au catéchisme s'il se faisait, mais « le catechisme ne se tient » et pourtant, « le service de Dieu est bien faict, au grand contentement du peuple — excepte pour le catechisme » (359). Le Prieur de Saint-Paul, 9 août 1620, s'offre de le faire si les paroissiens lui envoient leurs enfants (364). A Thollon, 16 novembre 1621, « le sieur cure ne faict point de catechisme, ny autre pour lui en sa paroisse » (370). A la Trouvière, 28 juin 1619, injonction a aussi este faicte a venerable M^re^ Andre Bidal » de conduire les enfants au catéchisme d'Evian.

Était-ce donc un échec? non assurément. Notre enquête porte sur vingt-sept paroisses où le saint ordonna ou contrôla les visites, entre 1617 et 1622. Sept curés ou

vicaires font positivement défaut. En quatre paroisses les catéchismes existent, ce sont les paroisses qui n'y envoient pas leurs enfants. En deux paroisses la cause du catéchisme est gagnée : le curé promet de le faire. Deux autres paroisses sont citées à l'honneur pour leur catéchisme bien fait : en l'église « parrochiale » de N. D. d' « Abbondance » le catéchisme « est fort doctement et commodement enseigne par le sieur cure, au contentement des paroissiens » 259). Le Biot est aussi une heureuse paroisse, où « le catechisme est fait, au grand contentement du peuple, comme aussy tout le reste des divins offices et administration des saincts sacrements, ne se trouvant personne en la dite paroisse mal vivante que notoire soit, graces a Dieu » (267).

Les autres procès verbaux sont muets sur le point qui nous occupe. Faut-il en conclure que la doctrine n'était pas enseignée dans ces diverses paroisses? La conclusion manquerait de rigueur. La visite d'Evian, par exemple, ne fournit aucun détail sur le catechisme. Or, nous savons par ailleurs que le curé « de la dicte ville fait tout son devoir de lenseigner, et cest avec grand fruict et contentement de la ville ». Le saint lui-même a signé cette attestation le 28 juin 1619, en la visite de la Trouvière (377).

L'histoire de ce mouvement catéchistique, au temps de saint François de Sales, reste donc à écrire. Si nous avons évoqué ces quelques faits, c'était pour mieux faire entendre que les saints en leurs travaux ne vont pas sans peine et que l'inlassable évêque de Genève soutint son effort avec une persévérance qui fait mieux éclater son zèle en montrant les obstacles qu'il dut vaincre.

Fr. Étienne Lajeunie, O. P.

Dom Marmion et ses amis[1]

Au-delà du cercle monastique, Dom Columba trouvait parmi ceux qu'avait touchés son action apostolique, de nombreuses et très profondes amitiés : communautés religieuses, convertis anglais, parents de ses moines, groupements de jeunes. Il se donnait à tous et se considérait encore l'obligé du réconfort qu'il puisait en même temps dans une atmosphère familiale.

Ma chère fille en Jésus-Christ, écrivait-il en novembre 1909, merci mille fois pour toutes vos bontés à mon égard. Ci-joint, vous trouverez la chère petite plante, le *shamrock* d'Irlande, que j'avais plantée au Carmel de Louvain. Vous pouvez la garder.

Notre-Seigneur a promis que ceux qui quittent tout pour Lui, trouveront, même ici-bas, le centuple. Je ne saurais vous dire la consolation que j'éprouve d'avoir troubé un « home » où je suis *compris* et tout à mon aise.

Ce « home » devint bientôt pour lui « Béthanie », le lieu de rafraîchissement où quelques heures de détente, prélevées entre un sermon et une visite à Malines, le reposaient un peu de son épuisant labeur. Il arrivait harassé, à bout de souffle, ne demandant qu'à oublier l'élévation de son rang et ses harcelants soucis. Il avait « aôté ses ploumes » et « déchargé son sac de pommes de terre ». Qu'on veuille bien le recevoir en enfant de la maison. « Bonjour, papa », disait-il au chef de famille

1. C'est un Marmion intime et familier que nous révèlent ces confidences et ces notes inédites. La leçon qui s'en dégage est précieuse : la sainteté est humaine. (N.D.L.R.)

en s'installant dans son fauteuil. Son sourire allait aux enfants : « Vous êtes mes frères et mes sœurs. » Après avoir repris haleine, il s'informait un peu des nouvelles du dehors, racontait son dernier voyage, ses prédications à *Westminster Cathedral*, la touchante histoire de Violet, sa petite convertie israélite, l'audience privée de S. S. Pie X, ou l'étonnante vocation du pseudo-prince italien qui apporterait à Maredsous de fabuleux domaines. Les jeunes filles lui présentaient une amie : « Est-ce là ce qu'on appelle un coq-à-l'âne ? » demandait-il en montrant du doigt le « Chantecler » monté en broche de la nouvelle venue toute rougissante. Le dîner, animé par sa verve et les répliques qu'enhardissait son indulgence, était toujours fort gai. La soirée se poursuivait joyeusement devant le feu de bois, mais ne s'achevait pas sans qu'il eût suspendu le cours des conversations et dirigé tous les regards vers un rayon de lumière surnaturelle. Le lendemain, après la messe, il convoquait d'autorité l'un ou l'autre pour s'enquérir de l'état de son âme, et l'on ne songeait pas plus à rien lui dissimuler que si Notre-Seigneur lui-même avait été l'interrogateur.

Dans sa direction, la part d'introspection était cependant réduite au minimum. Il enseignait qu'il vaut mieux contempler le but que de s'attarder sur soi-même. La flamme de sa charité gagnait tous les cœurs. Après son départ, ceux qui en avaient éprouvé l'ardeur se répétaient les mots des disciples d'Emmaüs : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant tandis qu'il nous parlait ? »

De son côté il se complaisait au souvenir de ces heures d'intimité et y revenait souvent dans ses lettres :

> Ma chère fille en Jésus-Christ, vraiment Dieu est bon. Il paie mes ingratitudes et mes innombrables infidélités non seulement par le Don de son Fils tous les matins au saint autel — et avec Lui de toutes les autres grâces et dons de sa divinité —, mais aussi, en me ménageant ici-bas les joies et les consolations de la sainte et pure ami-

tié. En toute vérité, je porte tous les jours cette chère Béthanie et tous ses habitants dans mon cœur, et je prie Dieu de les bénir et de faire descendre sur eux ses meilleures grâces et faveurs.

Notre cher saint François de Sales dit qu'on peut arriver à l'amour par la pratique de la vertu, ou qu'on peut arriver à la vertu par la pratique de l'amour. La première voie est longue et pénible; la seconde est facile et agréable. L'amour, lorsqu'il est *vrai*, est la mère de toutes les vertus. *L'amour croit tout, espère tout, supporte tout*, dit saint Paul. Il en est ainsi aussi de la discrétion chrétienne. Quand on cherche Dieu directement en Lui-même, en tout ce que nous faisons, une lumière toute sainte et pure se répand dans notre âme et nous donnons à chaque chose l'importance voulue; chaque chose se trouve à sa place. Car dans cette lumière divine, on voit les choses comme Dieu les voit, et nous les jugeons comme Lui. C'est ce que Jésus nous dit : *Si votre œil est simple* (l'intention) n'ayant aucune part de ténèbres (les créatures), *tout votre corps sera dans la lumière*. C'est ainsi que l'amour qui cherche à plaire à Dieu en toute chose est la racine de la vraie discrétion.

On le voit, lui aussi rendait au centuple ce qui lui avait été offert, et le foyer qui lui était ouvert comme à un représentant du Seigneur recevait en réponse l'écho même de la voix de Dieu.

*
* *

Comme on retire de l'album de vacances certains instantanés qui viennent de prendre une inestimable valeur, comme on se réjouit de trouver au hasard de photos d'amateurs les attitudes qui ne se reproduiront plus, ainsi quelques témoignages qui nous montrent Dom Columba sous un jour familier rendront à ceux qui l'ont aimé un peu de son sourire.

***

Plusieurs pensionnats de jeunes filles gardent, étonnamment vivant, le souvenir de son passage [2].

Dom Columba avait pour la Révérende Mère Stuart, Supérieure Générale des Dames du Sacré-Cœur, une estime très grande, basée sur de profondes affinités spirituelles. Mais c'était les enfants, plus que les religieuses, qui l'attiraient dans les maisons d'éducation. N'allait-il pas, pour encourager les efforts d'une petite fille, jusqu'à présider deux années de suite sa distribution des prix? Une autre fois, il accédait le plus simplement du monde à la prière de « sa chère enfant », en donnant aux élèves de sa classe une conférence dont le plan, dicté par lui, est un véritable résumé de sa doctrine.

A l'issue de cette causerie, il se souvint qu'on lui avait fait promettre de prédire les vocations! Il désigna comme futures religieuses, trois jeunes auditrices. Deux étaient les « diables » du groupe. La prédiction sur-le-champ ne fut pas prise au sérieux. L'avenir devait la réaliser exactement.

Et voici un autre témoignage encore, celui d'une convertie qui a bien voulu consentir, par piété filiale, à livrer l'histoire de son passé :

> J'avais besoin de Dom Columba quand il est entré dans ma vie. Pour me faire comprendre, il faut que je remonte à deux années avant le jour de notre première rencontre. Anglaise et anglicane, dès 1917, j'étais attirée vers l'Église romaine. La dévotion à la Sainte Vierge, l'Immaculée Conception, la messe, paraissaient répondre à mes aspirations. Pendant un an, l'idée de changer de religion s'est cristallisée autour de mon désir, mais, sans contact ni relation intime avec aucun représentant de cette Église étrangère, sans personne pour me donner l'élan d'une si impor-

2. Le joli roman, *Le Remplaçant*, d'Ève de Bonneville, dépeint, sous des pseudonymes transparents, des séances présidées par le Père Abbé au pensionnat des Chanoinesses de Saint-Augustin à Jupille.

tante décision, il me semblait qu'elle ne se réaliserait jamais.

En 1918, fiancée à un catholique romain, la question d'une conversion se posa pour moi de façon très poignante, puisque nos enfants devraient être élevés dans la religion de leur père. Je promis à mon fiancé d'étudier les garanties offertes par l'Église romaine et de me rallier à sa foi si j'y trouvais des titres égaux à ceux que possédait la religion de mon enfance.

J'allais trois fois par semaine chez les Jésuites recevoir les instructions de Father St. John. Finalement, après de nombreuses discussions et lectures, une semaine avant mon mariage, je prenais une décision définitive et recevais le baptême. Je fis ma première communion le jour de mon mariage.

On n'imagine pas quelles difficultés représentent pour un converti l'absence d'antécédents religieux, et ses bouleversements devant certaines pratiques. Pour moi, la confession, la méditation, les indulgences constituaient des obstacles à peu près insurmontables.

Mon mari et moi devions au plus tôt regagner la France. Father St. John m'avait recommandé d'y chercher un prêtre qui pût me guider, mais en cette fin de guerre, ce ne fut pas possible. Installés en Belgique en janvier 1919, n'y connaissant absolument personne, mes recherches furent infructueuses. A cette époque, mon espoir d'une prochaine maternité fut déçu, et une fièvre infectieuse me tint plusieurs jours entre la vie et la mort. Une de mes sœurs vint me rejoindre. Vers Pâques, nous décidâmes d'aller à Maredsous en pèlerinage d'actions de grâce pour ma santé presque retrouvée, et pour que le ciel m'accorde, avec une guérison complète, de pouvoir espérer d'autres enfants.

Nous assistâmes à l'abbaye à tous les offices de la Semaine Sainte. Ils me parurent longs et difficiles. Je me décourageais, désespérant de jamais devenir bonne catholique, parce que les longues méditations sur les dogmes m'étaient vraiment inaccessibles.

Quelqu'un me dit que l'Abbé du monastère était Irlandais, tout en ajoutant qu'il serait inabordable en Semaine Sainte. Renseignements pris ailleurs, tout le monde me dissuada d'essayer de l'approcher en ce moment. Mais

j'étais décidée à le voir à tout prix et je sentais que cela se réaliserait. Notre départ était fixé au mardi après Pâques. La veille, ma sœur et moi nous rendîmes à la boutique de l'abbaye pour acheter des cartes postales. Le Père Abbé s'y trouvait, s'entretenant avec le Frère portier, le dos vers le comptoir qui nous séparait. Je sus immédiatement qu'il me parlerait. Derrière le comptoir, une porte donne sur le cloître, Dom Columba n'eut donc pas à se retourner avant d'en franchir le seuil et il l'avait presque refermée sur lui quand il se ravisa, revint sur ses pas, et s'approchant de moi me dit : « Madame, je pense que vous voulez me parler ? » — Je répondis que réellement j'avais grand besoin de lui, que je n'avais pas osé demander une audience, mais que je savais qu'il me serait donné de le voir. Il m'invita à le suivre dans un parloir. Après une longue conversation intime, je reçus la promesse de sa direction; il m'assura qu'il s'occuperait de ma préparation à la confirmation et que nous pourrions nous voir chaque fois qu'il passerait par Bruxelles. Promesse qui se trouva réalisée jusqu'à trois semaines avant sa mort. Il me reconduisit au-delà de la porte d'entrée, où ma sœur m'attendait. En plein air, devant l'abbaye, nous nous mîmes toutes deux à genoux pour recevoir sa bénédiction.

Après cela, je fus pendant des mois en traitement dans une clinique, où Dom Columba me fit plusieurs visites. Je lui avais expliqué mes difficultés. Avec une clarté remarquable, il m'apprit comment on amorce une méditation. Il me dépeignit la calme existence de la Sainte Vierge dans son village, sa vie toute unie, presque naïve, son saisissement probable au moment de l'Annonciation, mais comme elle sut vite accepter le miracle, grâce à sa simplicité. Il me décrivit la visite de Marie à sa cousine Élisabeth, et leurs entretiens sur la joie qui leur était promise. Tout cela dans un langage si naturel, si accessible, si captivant, que les mystères joyeux restent le sujet préféré de mes réflexions. Ils ont aplani mes difficultés. Le Père Abbé avait d'ailleurs supprimé la tension qui me paralysait, en m'assurant que, même si je n'arrivais pas à méditer, il ne faudrait pas m'en préoccuper. Que la méditation n'est pas une loi absolue, que d'autres chemins mènent au ciel. Je ne l'oublierai jamais.

Il avait toute ma confiance, et écarta les obstacles de ma route avec une aisance qui me satisfaisait pleinement. Si je me hérissais devant certaines pratiques, il me disait de ne pas me tracasser et de les mettre provisoirement de côté. Promesse de prières de tous ses moines pour obtenir ma guérison, introduction dans des milieux amis, tout ce qu'il lui fut possible de faire pour moi, il le fit.

Je me sentis sauvée le jour où, par lui, je compris que le propre de la religion et de la mystique est d'épanouir les sentiments humains; qu'à l'exemple du Christ, l'Église est une grande force humaine avant d'être une grande force divine.

Ce qu'il y avait peut-être de plus frappant chez le Père Abbé Columba, c'est la manière dont il abordait d'emblée les questions spirituelles : « *Well child, and how is your soul?* » était généralement toute son entrée en matière.

Il y a des gens qui sont directs en affaires, d'autres qui savent entamer sans hésitations des sujets intellectuels. Mais infiniment rares sont ceux qui vont droit au fait dans le domaine de la spiritualité. Cette façon d'agir est le privilège des saints, et seuls les saints ont le droit d'en user. Après les saints, les prêtres anglais sont peut-être ceux qui s'y conforment le plus naturellement. Mais pour Dom Columba toute chose baignait dans l'élément surnaturel où il se mouvait. C'est à lui que je dois d'avoir pu véritablement comprendre, accepter, et par-dessus tout, vivre la religion catholique.

*
* *

L'abord n'est pas moins direct dans ses lettres :

31 mars 1914.

Ma chère fille,

Je vous remercie de tout cœur d'avoir pensé de m'écrire pour me faire savoir que vous étiez seule avec le bon Dieu. C'est là seul qu'on trouve la vraie paix. Je suis si content que vous ressentiez comme Notre-Seigneur la joie dans le sacrifice. Quand on offre un sacrifice à Dieu, on *sent* le sacrifice comme Jésus au jardin des Oliviers,

mais, plus bas dans le fond de l'âme, il y a une joie, une paix que rien ne peut atteindre. Cette joie, c'est Dieu Lui-même qui habite l'âme immolée à sa volonté. Je prie pour vous de tout mon cœur. De même que le Grand Prêtre, après avoir répandu le sang des victimes sur le peuple, entra dans le Saint des saints portant sur son cœur les noms des Israélites. Aussi comme prêtre, tous les matins, après avoir répandu le sang de Jésus dans la Sainte messe, j'entre dans le Saint des saints devant la face de Dieu portant *dans* mon cœur ceux que j'aime avec toutes leurs intentions et leurs intérêts. Je vous y porte tous les matins, ma chère fille, car je vous aime bien sincèrement en Jésus-Christ, et vos joies sont mes joies et vos peines les miennes. Quelle joie lorsqu'un jour nous nous trouverons tous réunis dans la Patrie !

Le souvenir du Grand Prêtre de l'Ancien Testament revient sous bien des formes dans son inspiration :

16 octobre 1917.

Ma chère fille,

Pourrais-je vous demander une petite faveur ? Le Grand Prêtre de l'Ancien Testament portait par ordre du Seigneur une plaque d'or très pur sur laquelle furent gravés ces deux mots hébreux qui signifient *Sanctitas Jehovae*, c'est-à-dire : la Sainteté est au Seigneur.

Je vous en expliquerai la signification symbolique et mystique quand j'aurai le bonheur de vous revoir. C'est ma chère fille X... qui m'a envoyé ces mots. Or, j'aimerais beaucoup avoir ces deux mots, tels qu'ils se trouvent sur ce billet, gravés sur mon anneau. Ce sera mon « *Dominus est* ». Je prends la liberté que me donnent l'affection et l'intimité qui m'unissent à vous pour vous demander cette faveur. Ce sera aussi un souvenir perpétuel de vous, ma chère fille, comme votre petite croix est un souvenir de moi.

« Dominus est » était le legs spirituel que Dom Columba gardait de la dernière audience de Pie X. Il avait

fait reproduire cette devise pour ses amis par les miniaturistes de Maredret, en y ajoutant « *Deo gratias* ». Principe de reconnaissance et d'optimisme, déposé au cœur de toute joie et changeant en joie toute tristesse.

... Je vous avoue que j'étais si tourmenté que je délibérais sérieusement avec moi-même si je ne ferais pas bien de chercher un monastère en Amérique ou au Canada, où je serais à l'abri de tant d'ennuis. Priez pour moi, car j'ai *beaucoup* d'épreuves en ce moment, mais je suis heureux au fond, car « c'est le Seigneur ».

Il n'y avait dans ces ennuis rien de bien tragique et il était le premier « après l'orage, à se retrouver dans le rayon de soleil ».

Avant de prévoir que sa doctrine sera publiée un jour, il en fait parfois lire à ses amis certaine rédaction :

23 mars 1913.

... C'est une douce consolation pour moi que Notre-Seigneur vous ait fait goûter les conférences que je vous ai passées, car c'est un signe que nos âmes se conviennent et que mon esprit est celui qui vous convient le mieux pour votre direction. Du reste, dans ces conférences, il n'y a *rien* de moi, tout est puisé en saint Paul, notre sainte Règle, et en saint François de Sales. Quand j'aurai le bonheur de vous revoir, nous parlerons de tout ceci et vous me ferez part des grâces que Dieu vous a données et de vos bonnes résolutions. J'ai célébré la Sainte messe dimanche pour le Cardinal, pour I... et pour une autre âme qui me l'a demandé. J'espère que notre chère I... aura trouvé ce que Notre-Seigneur lui destine. J'admire beaucoup cette chère enfant...

« J'admire beaucoup » ou « j'ai une grande admiration pour » étaient des expressions assez courantes sous la plume de Dom Columba lorsqu'il se plaisait à s'édifier des vertus de gens du monde. Ses religieux, au contraire, ne reçoivent jamais que la mention « il est très

bon ». Ou nous n'y entendons rien, ou c'est là de l'humilité véritable.

Humilité aussi, le sentiment qui le fait solliciter les prières d'une enfant de dix ans :

> Un petit bonjour de peur qu'on ne m'oublie. Je commence ma retraite samedi prochain et me recommande à vos bonnes prières. J'espère que ma petite fille est toujours bien sage. Je prie *tant* pour elle.

et une moitié de sa large carte de visite s'égaie d'un petit âne qu'il a pris le temps d'y coller. D'autres fois, c'est un hibou, une réclame de « quinquina Colombo » ou un musicien nègre qui illustrent le message à la chère petite paresseuse :

> Comme je prie beaucoup pour vous et que j'ai votre progrès en toute vertu *très à cœur* je tiens à avoir de temps en temps un petit mot pour me tenir au courant de tout ce qui vous regarde.
>
> Ainsi j'aimerais savoir : 1) si vous êtes bien obéissante même quand il vous en coûte, par exemple jouer du piano quand vous n'avez pas envie. Ce qui ne coûte rien ne vaut rien.
>
> 2) Si vous êtes toujours très gentille et aimable non seulement avec les gens qui vous sont sympathiques, mais avec tous.
>
> 3) Si vous êtes, *comme cadette*, au service de vos aînées par amour pour Jésus qui s'est soumis pendant trente ans à ses inférieurs.
>
> 4) Si vous étudiez bien, même les choses qui vous répugnent, par un sentiment de *devoir*.
>
> Voilà, ma chère enfant, quelques points qui formeront votre caractère et feront de vous la petite perle que je rêve, quelle que soit la place que Dieu vous destine dans le monde.
>
> Dites-moi enfin si vous vous amusez bien, car je désire cela aussi.

Les années n'ont pas raison de son humour :

Beauplateau, 7.VIII.18.

Chère petite sœur,

Comme je ne puis être auprès de vous le jour de votre fête, je dirai la messe pour toutes vos intentions. J'ai cherché dans tous les villages des environs, comme cadeau de fête, une paire de bas bleus, mais la couleur ne se trouve pas par ici. On m'assure qu'à la firme de C... j'en trouverai tout un stock.

Je me répare ici au milieu de la belle nature des hauts plateaux. De longues promenades à travers les allées de sapins me font un grand bien et finiront par rétablir ma santé définitivement. La gorge va mieux, mais a besoin encore de repos. On me soigne ici avec une grande charité. *Holly Spirit tells me beautifull things.*

Les années n'atténueront pas davantage l'exquise délicatesse de son affection. Au contraire.

24.XI.21.

Ma chère petite fille,

J'étais absent, et à mon retour je trouve votre lettre qui m'annonce la grande nouvelle. J'en suis si heureux, car je sais que ce saint amour que Jésus vous donne est une participation à l'amour de son Église pour l'Époux divin et que dans votre cœur, conservé par la grâce, embaumé par la pensée du Christ et plus tard élevé et sanctifié par le « Grand sacrement » cet amour sera la fontaine féconde de toute une vie consacrée aux intérêts de Dieu et aux devoirs qu'Il vous impose.

Je vous remercie de m'avoir invité à bénir votre mariage. Ce sera pour moi un bonheur intime de pouvoir présenter au Christ cette petite sœurette que j'ai aimée si sincèrement et si tendrement depuis des années. Il me tarde de connaître celui que je devrai désormais embrasser dans une même affection.

Le temps est loin où le français du P. Columba pouvait prêter à rire. S'il a toujours gardé son savoureux

accent, à quelle maîtrise de nuance et de discrétion n'a-t-il pas atteint dans l'usage de notre langue. Peu importe qu'il confonde un peu les genres et bute contre certaines conventions d'orthographe. Des humanistes sont charmés par la tournure si latine de son style. L'élévation de sa pensée se traduit en des phrases qu'on souhaiterait voir gravées dans une belle pierre.

QUE LA VIE DU CHRIST AU CENTRE DE VOTRE AME, COMME UNE FONTAINE AU MILIEU D'UN JARDIN PLEIN DE FLEURS, JAILLISSE TOUT EMBAUMÉE DU PARFUM DES VERTUS QUI RÉJOUISSENT LE CŒUR DU PÈRE CÉLESTE.

A MESURE QUE LES COLLINES ÉTERNELLES PROJETTENT LEUR OMBRE SUR LE SOIR DE VOTRE VIE, PUISSE LA PENSÉE DU BONHEUR QUI VOUS ATTEND ILLUMINER ET RÉJOUIR VOTRE AME.

PH. NYSSENS-BRAUN.

Denys le Chartreux

Les deux chapitres, dont nous offrons la traduction, appartiennent à l'opuscule écrit par Denys le Chartreux vers le milieu du XV^e^ siècle et intitulé : *La source de la lumière et les chemins de la vie* (Œuvres complètes. Édit. Montreuil, Tournai, t. XLI, 1912, chap. VIII et IX). Dans cet opuscule — véritable traité de vie intérieure suivant les trois voies classiques —, le Docteur du Don de Sagesse se double du contemplatif expérimenté et surtout bien équilibré : avec insistance, Denys le Chartreux affirme la nécessité d'une ascèse généreuse pour recevoir cette Sagesse supérieure, qui, pour lui, comme pour l'école traditionnelle, est le principe formel élicitif de la contemplation infuse.

Fr. M.-Th. Poupon.

*
* *

De la voie illuminative

« Approchez-vous de Lui et vous serez illuminés[1]. » Les iniquités seules séparent de son Dieu la créature raisonnable, et les dons de l'Esprit-Saint la soulèvent au-dessus d'elle-même. C'est pourquoi l'âme, qui s'est

1. Ps. XXXIII, 6.

purifiée de ses vices, qui a corrigé l'intempérance de ses passions, qui s'est décantée des restes du péché (c'est-à-dire du penchant et de la forte inclination au mal), devient apte à recevoir la lumière d'En-Haut, capable d'accueillir un rayon de la sagesse salutaire, susceptible d'être baignée par la lumière de contemplation, d'être élevée à la vue des choses éternelles et divines. Aussi l'homme, qui selon les indications déjà données, a pratiqué l'ascèse de la voie purgative, doit sans retard entrer dans la voie illuminative, s'y exercer et y progresser.

Or, la voie illuminative est une œuvre laborieuse[2] ou plutôt l'état d'un esprit qui s'occupe à contempler les grandeurs de Dieu, surtout celle de la Trinité, dont la Béatitude surpasse toute béatitude, de la Divinité, dont la Simplicité et la Beauté surpassent toute simplicité et toute beauté, — et puis, à considérer les biens célestes et les vérités surnaturelles de la foi chrétienne ainsi que toutes choses spirituelles[3]. Et, comme tout notre bonheur consiste dans cette contemplation à la fois claire et obscure, il est de notre intérêt de nous disposer chaque jour davantage à cette contemplation si épanouissante et si parfaite, et ce, en progressant dans la lumière de la Foi, dans le don de Sagesse, dans la connaissance de la souveraine Vérité incréée ainsi que des choses divines.

Enfin, Dieu, dont l'opulence et la libéralité n'ont pas de limites, est essentiellement Sagesse, Lumière qui resplendit d'un éclat absolu et infini; dès lors qu'il voit

2. Dans le texte : « Studium », qui sous la plume de Denys signifie plutôt une tendance, un effort généreux de l'âme pieuse, qu'une activité pure et simple. Aussi, de peur que sa pensée véritable ne soit pas entendue comme il faut, l'auteur ajoute : *ou plutôt*, etc...

3. Ici, comme au chapitre suivant, Denys distingue l'acte de considérer et l'acte de contempler; pour lui, le premier comporte de la part de l'esprit un certain discours ou tout au moins une certaine succession de visées intellectuelles, tandis que le second est un regard très simple.

une âme purifiée (comme il a été dit plus haut), embellie par l'humilité, la patience, la douceur, la chasteté, la justice, et par toutes les autres vertus morales, avide de connaître la vérité et de boire aux sources de la sagesse, et qui plus est, aspire à être gratifiée de la lumière d'En-Haut, alors Dieu projette sur une telle âme la clarté de sa face[4], il l'illustre d'un rayon de sagesse, il se manifeste à elle avec plus de clarté qu'il ne l'avait encore fait et avec plus de bienveillance, bref, il lui ouvre les secrets et les mystères de sa Sagesse[5], de sorte qu'elle commence à saisir d'une façon affinée les choses de la foi et leur valeur intelligible, voire même le lien et l'harmonie des dogmes qui sont proposés à sa croyance; voilà pourquoi toute pleine de joie et de gratitude, elle chante en son cœur : « Je bénis le Seigneur qui m'a accordé l'intelligence[6]. » Combien c'est chose désirable et magnifique, le Psalmiste le déclare, quand il dit : « Bienheureux l'homme que tu enseignes, Seigneur, et que tu instruis de ta loi[7]. » L'apôtre saint Jean, lui aussi, dans sa première Épître, écrit aux fidèes déjà activement purifiés : « Son onction vous enseigne sur toutes choses[8]. »

*
* *

De quelle manière l'homme doit s'exercer dans la voie illuminative

« Si la sagesse fait défaut à quelqu'un d'entre vous, qu'il la demande à Dieu, — lequel donne à tous abon-

4. Ps. LXVI, 2.
5. Ps. I, 8.
6. Ps. XV, 7.
7. Ps. XCIII, 12.
8. I Jean, II, 27.

damment —, et elle lui sera donnée; mais qu'il demande avec foi sans hésiter[9]. »

Le Philosophe enseigne que les actes, des êtres qui agissent, résident dans le patient qui est disposé à recevoir ces actes[10]; et puis, qu'il appartient à tout être d'agir selon le mode de sa nature et de sa puissance; et encore, que l'intelligence humaine par rapport aux choses divines (savoir, aux substances immatérielles, surtout à la simplicité suprême et absolument incompréhensible de Dieu), se comporte en quelque manière comme la vue de l'oiseau de nuit par rapport à la lumière du soleil[11].

A son tour, la Sainte Écriture nous met en garde contre la considération, l'investigation excessives, imprudentes et téméraires des choses divines, lorsqu'elle nous dit par la bouche de Salomon : « Il n'est pas bon de manger beaucoup de miel; ainsi, celui qui veut sonder la majesté divine sera accablé par sa gloire[12]. » Et, dans l'Ecclésiastique, on lit aussi : « Ne cherche pas ce qui est au-dessus de ta portée et ne scrute pas ce qui dépasse tes forces; mais ce que Dieu t'a commandé, voilà à quoi tu dois toujours penser[13]. »

Cependant, il existe une certaine recherche des cho-

9. Jacq., I, 5-6.

10. Axiome aristotélicien, repris par saint Thomas d'Aquin et cité par Denys le Chartreux qui, plus loin, en fait l'application à l'âme humaine : celle-ci, ayant puissance obédientielle et dispositions morales convenables, pâtit les choses divines, et, à ce titre, elle est le théâtre de l'action purifiante et illuminatrice de Dieu. (Cf. Gardeil, *Structure de l'âme et expérience mystique*, Paris, 1927.)

11. En rappelant cet autre principe artistotélicien et thomiste, Denys vise avant tout Dieu, dont la nature et la puissance sont transcendantes; rien d'étonnant que l'intervention divine dans l'âme purifiée soit *mystique* au vrai sens du mot, et que son rayonnement lumineux éblouisse l'âme encore plus ou moins enténébrée; par voie de conséquence, celle-ci, sous l'influx spécial de l'Esprit de Sagesse, a un mode d'agir qui n'est pas purement humain, mais supra-humain. (Cf. Garrigou-Lagrange, *Les trois voies*, t. I, p. 106, Paris, 1938.)

12. Prov., XXV, 27.

13. Eccli., III, 20.

ses divines, qui est louable, pourvu que son effort reste dans la modération, dans l'humilité, et prenne appui sur le secours de la grâce divine. C'est à elle, que fait allusion le poète sacré : « Tes enseignements sont merveilleux, ô Seigneur, c'est pourquoi mon âme les a scrutés... — Donne-moi l'intelligence, pour que je scrute ta loi... Bienheureux ceux qui scrutent tes enseignements[14]. » C'est pourquoi, selon la Sainte Écriture, « la lumière est douce et c'est un plaisir pour l'œil de voir le soleil[15] », toutefois, à fixer le regard avec excès sur le soleil, l'œil s'en trouve ébloui, incommodé, blessé. De même, la vérité souveraine est douce, et il est agréable de contempler la source éternelle de toute lumière; néanmoins, si c'est sans modération, sans crainte, sans révérence, que l'on prétend contempler, scruter, pénétrer les choses divines, on en est d'autant plus aveuglé, abattu, blessé. Efforçons-nous donc de contempler, en sorte que nous ne nous éloignions point de la vérité exprimée par l'Écriture, ni de la doctrine enseignée par l'Église. Pour n'y avoir point pris garde, les hérésiarques, par une perversion très grande, tombèrent dans l'erreur et en entraînèrent d'autres dans leur égarement.

D'où l'état laborieux de la voie illuminative doit être précédé de l'exercice actif de la voie purgative; d'ailleurs, au témoignage de Jean Cassien, notre illustre Père et Docteur[16], la science des actes humains et l' « éthique » (en d'autres termes, la science morale), qui a pour objet la répression des passions mauvaises, doit précéder la « théorique », et, par là, il faut entendre la contemplation qui, tout à la fois émane de la sagesse et donne le goût des choses divines.

Par conséquent, celui qui veut s'exercer dans la voie

14. Ps. CXVIII, 129, 34, 2.
15. Eccle., XI, 17.
16. Coll. *Patrum*, XIV, c. 2. La spiritualité cartusienne s'inspire beaucoup et se réclame des Pères du Désert, spécialement de Jean Cassien.

illuminative, doit commencer par l'humilité : qu'il ne présume pas de ses propres forces, ni de son intelligence naturelle, ni de la science qu'il a acquise, mais qu'il mette sa confiance dans le Seigneur et ne compte que sur le secours divin, ainsi que l'enseigne clairement le prophète Isaïe : « Quelqu'un marche-t-il dans les ténèbres, se trouve-t-il privé de toute lumière? — Qu'il se confie dans le nom du Seigneur et qu'il s'appuie sur son Dieu [17]. » Ensuite, il doit détourner son esprit des choses extérieures et se recueillir, en écartant tout ce qui peut disperser son attention et l'égarer. De la sorte, suivant l'indication du divin Denys [18], que l'âme tourne son regard vers la lumière, d'abord en désirant d'être illuminée d'En-Haut, puis, en priant Dieu pour cela, et en s'efforçant autant que possible de considérer Dieu *ou* de le contempler.

Alors, Dieu, le Très-Haut, qui est source de Sagesse [19] et principe de toute illumination intérieure, voyant le fidèle empressement de l'âme et son pieux effort, interviendra et lui tendra une main secourable, en éclairant son esprit par le don de sagesse, selon la parole d'Isaïe : « Le Seigneur te donnera son repos, et il remplira ton âme de splendeur [20]. » Lui-même est, en effet, le sommet de la Sagesse et de l'Intelligence; à peine commence-t-il à briller et à rayonner dans l'âme, que tout en elle devient clair, s'embellit, s'apaise, se remplit de joie. Ainsi, la Majesté immense du Créateur, sa Beauté infinie, sa Sagesse, sa Toute-Puissance ainsi que sa Béatitude, sa Perfection et sa Prééminence vraiment sans bornes, deviennent pour l'âme, l'objet d'une intuition et d'une très vive admiration, d'un regard attentif épanoui, d'une ardente dilection, d'une joie intime goûtée avec Lui, du moins pour un temps.

17. Is., I, 10.
18. Il s'agit du Pseudo-Denys. Epist. IX ad Titum.
19. Littéralement : le chorège de la Sagesse.
20. Is., LVIII, 11.

BILLET D'APOSTOLUS

Deux formes du don de soi

Mon ami avait à la main un texte qu'il voulait me lire. Et il a fallu d'abord que je l'entende.

Ce texte était le témoignage d'un des plus connus de nos apôtres modernes. Il revenait d'un pays totalitaire, et il disait :

« Jamais je n'ai été impressionné comme pendant cette randonnée par la jeunesse nouvelle que j'ai rencontrée, jeunesse travaillée et conquise par le nouveau paganisme.

Je les ai rencontrés partout, dans les trains, les trams, les rues, les hôtels, les homes, les camps. Jeunesse de tous les âges. Des groupes d'enfants déjà dressés et disciplinés; des jeunes gens du pays et des étrangers; des jeunes filles conquises et décidées.

« Qu'on ne se représente pas une jeunesse débraillée, amoindrie, relâchée. Non, c'est aussi une jeunesse nouvelle qui veut un monde nouveau, une jeunesse fière, joyeuse, conquérante; une jeunesse où l'esprit de mortification de privation, de sacrifice, de pauvreté et de simplicité est merveilleusement développé; une jeunesse qui veut s'identifier avec son peuple et s'immoler pour

son bonheur. Des jeunes filles dont le costume et la tenue sont plus modestes que chez un très grand nombre de jeunes filles de chez nous. Des jeunes gens avec un idéal erroné certes, mais d'autant plus dangereux qu'il contient une parcelle, une âme de grandeur et de vérité. Des jeunes décidés à tout pour faire triompher leur idéal. Le méconnaître serait gravement se tromper. Une politique d'autruche est plus dangereuse sur le terrain religieux que sur le terrain politique.

« *Une telle jeunesse païenne ne sera vaincue, dépassée, convertie que par une jeunesse d'Action catholique, plus influente, plus décidée, plus forte qu'elle. Il ne s'agit pas de supériorité physique ni purement humaine. Il s'agit de supériorité morale et spirituelle, qui agit aussi d'une façon humaine dans la vie humaine, dans le milieu humain. Il ne faut pas se faire d'illusion. Ce n'est pas avec un demi-christianisme, avec un christianisme de pratiques et de formules qu'on « vaincra » cette jeunesse païenne nouvelle.*

« *Si on n'a pas le courage de demander aux jeunes d'Action catholique plus de conviction, plus de foi, plus de sacrifices qu'on ose en demander à ces jeunes néo-païens, l'Église est vaincue.* »

*
* *

Et, certes, lui répondis-je, le spectacle de ces jeunesses et de ces foules unanimes est bien troublant pour un chrétien. Lorsqu'on nous a parlé en septembre de ce congrès où un seul homme faisait passer sa volonté (ou plutôt son spasme) dans une assemblée de cinquante mille présents, sans compter un monde entier attentif à ces paroles. Ah! me disais-je, si le christianisme pouvait nous donner un pareil spectacle! S'il surgissait un nouveau François d'Assise, un nouveau François Xavier! Si l'on voyait des assemblées du même genre, mais orientées vers la conquête des âmes!

*
* *

Mais, ce vœu est-il raisonnable? pensais-je aussitôt. Vous comparez ce qui n'est pas identique. Ce que ces régimes que vous décrivez obtiennent de la jeunesse, est-ce le don de soi-même? Oui, sans doute, puisqu'on renonce à certains avantages de vie facile, indépendante, vie de discussions stériles, de mollesse et de paresse, puisqu'on se sent élevé au-dessus de soi par une force venue d'ailleurs, puisqu'on ressent l'exaltation du don. Mais, ici, prenons garde et faisons attention : l'héroïsme de ces jeunesses n'est-ce pas un héroïsme charnel? Les biens auxquels on se dévoue sont-il purs? N'y a-t-il pas dans cet héroïsme collectif quelque chose qui est beaucoup plus facile qu'on ne le croit? Le sacrifice coûte-t-il quand il est fait visiblement, socialement, collectivement, lorsqu'il paie sans délai, soit parce que les buts sont d'atteinte presque immédiate, soit parce qu'on est déjà payé par l'extase de l'exaltation? Pendant la dernière guerre, combien de héros admirables au front, qui revenaient couverts de croix, et qui, rentrés chez eux, n'avaient point le courage d'aller à la messe le dimanche, parce qu'ils ne pouvaient pas soutenir le regard d'une servante?

*
* *

Que l'on suppose un rassemblement de toutes les âmes sacrifiées à travers le monde, et au centre un saint qui leur parlerait, l'univers serait-il sauvé?

Mais que dis-je? ce rassemblement, il se fait tous les jours bien qu'on ne le voie pas : il suffit de ramasser en un toutes ces messes basses à tous les coins du monde, tout ce troupeau des âmes sacrifiées qui les écoutent et d'en former une unique assemblée de prière avec le Christ au centre. Point besoin d'exaltation, ni de rassemblement.

Le sacrifice se fait, mais à l'image de Celui qu'annon-

çait Isaïe au chapitre XLII, *qui « ne criera point, qui n'élèvera point la voix, et ne la fera point entendre dans les rues », mais qui cependant annoncera la justice aux nations.*

C'est lui qui est la force de la jeunesse chrétienne. Consolez-vous donc, ô vous qui regrettez de ne pouvoir opposer aux jeunesses d'État des bataillons aussi fervents. Vous avez mieux, pourvu que vous sachiez dégager, maintenir, diriger ces élites que l'Esprit de Dieu suscite en ce jour dans tous les milieux. Elle ne paraîtront pas. Elles seront.

APOSTOLUS.

Notre Enquête

Modalités et conditions pratiques de la collaboration entre paroisses et mouvement spécialisés *

L'effort à entreprendre en commun exige des transformations profondes dans la formation du clergé et dans l'organisation de la vie sacerdotale.

Presque à chaque page de notre exposé, nous avons dû insister sur la nécessité d'une adaptation du clergé à l'apostolat moderne. Nous avons parlé d'aptitude ou d'inaptitude à cet apostolat, nous avons sans cesse demandé la « spécialisation » d'une partie du clergé. Les difficultés actuelles entre paroisses et mouvements spécialisés — et il est inévitable que la spécialisation prenne bien des formes nouvelles — nous ont d'abord révélé qu'il y avait des prêtres, particulièrement parmi les prêtres plus âgés en charge de paroisses, qui n'étaient pas assez ouverts sur les besoins de l'apostolat, et qu'il y avait, parmi les jeunes, bon nombre de prêtres incapables de devenir de bons aumôniers spécialisés.

Le problème de la formation du clergé est ainsi le problème primordial, et nous ne pouvons l'esquiver. Cette formation est commencée au séminaire, elle doit être poursuivie en cours de vie apostolique. Au séminaire, comme en ministère, elle doit se soumettre aux réalités présentes, devenir objective. « De quoi s'agit-il ? » eût dit Foch.

L'enseignement de la philosophie, de la théologie et des sciences annexes doit se faire en fonction de la situation actuelle de l'Église.

Il ne s'agit que de présenter le christianisme authentique aux vivants concrets de notre temps, héritiers intellectuels et sociaux de tout le passé, pétris par des siècles de christianisme plus ou moins pur, dominés par un faux

* Voir *La Vie Spirituelle* d'octobre, novembre et décembre 1938.

humanisme qui s'origine à la réaction bourgeoise contre l'humanisme chrétien, et souillé en son cours par le libertinisme de la Renaissance, l'indiscipline du protestantisme, les illusions du libéralisme, les avidités de l'individualisme, le pseudo-rationalisme de la philosophie, les orgueils du scientisme, le matérialisme de la société capitaliste, la mystique socialo-marxiste.

Tous ces dépôts, toutes ces entailles ont progressivement défiguré et mutilé l'humanisme vrai. La culture à laquelle conduisent « les humanités » n'aboutit plus à mettre en communion avec l'humanité totale, à exiger que la vie se construise pour épanouir l'homme. Le souci de la forme l'emporte sur l'étude approfondie des civilisations successives ; l'esprit est plus formé à répéter et à briller qu'à bien juger; l'étude de l'humanité successive ne donne pas l'amour de l'humanité présente; les dissertations sur les hommes ne font pas reconnaître en chaque homme vivant un frère ayant droit au bonheur. Il est étonnant de constater tous les échecs de ce faux humanisme — qui a comme frappé la pensée bourgeoise de cécité et d'impuissance — à bien voir les réalités sociales. « Culture consommatrice, et non créatrice de civilisation » résumait très justement de Man.

Or le clergé doit subir comme les autres cette culture, se baigner longuement dans les eaux stagnantes. Depuis longtemps, l'Église n'est plus responsable des programmes scolaires ; leur éclectisme sans orientation prépare assez mal les futurs clercs à tirer profit des études supérieures qu'ils vont entreprendre.

Trop de candidats au sacerdoce, quelquefois faute de moyens, plus souvent par paresse, n'ont profité que médiocrement de leurs années de collège. Leur ambition d'un état plus élevé, mais où l'on arrive après une sélection intellectuelle moins impitoyable que celle en usage pour les carrières administratives, industrielles et libérales, ne se complète pas d'un désir de science plus universelle.

On aborde dès lors les plus hautes disciplines sans y apporter un tempérament intellectuel déjà fait, une curiosité de tout, une soif d'approfondissement indéfini. L'on se contentera de l'enseignement des maîtres, en vue des examens, puis de la pratique journalière du ministère; l'on se traînera de manuel en manuel; l'on accumulera clichés

usés pour la prédication, recettes sûres pour le confessionnal. Cette médiocrité constitue-t-elle une culture ?

Il y a, je le sais, d'heureuses et nombreuses exceptions. Mais nous avons en vue, en cette étude, le ministère paroissial et le ministère spécialisé, auxquels sont destinés la totalité du clergé. Ne pas vouloir regarder les insuffisances évidentes sous prétexte de charité serait y manquer gravement. On ne guérit pas un mal en le niant.

Au terme, beaucoup de confrères pleins de sarcasmes pour les primaires sont aussi primaires que leurs victimes, et moins préoccupés qu'eux des besoins de l'humanité de leur temps.

Il n'est pas, à ce mal, de remède unique. Nos petits séminaires et nos collèges libres doivent corriger dans toute la mesure du possible les programmes universitaires. Le souci du succès aux examens ne doit pas compromettre la fécondité spirituelle des vies. D'ailleurs, est-il bien sûr que la préoccupation d'une véritable et complète formation humaine nuirait tellement aux examens ? je suis persuadé que ce serait justement le contraire, sauf peut-être pour les élèves consciencieux qui réussissent à force de mémoire et pour qui le professeur doit avoir tout détaillé et tout prévu.

Le remède le plus efficace est sans aucun doute une meilleure présentation de la philosophie, de la théologie et de leurs sciences annexes dans les grands séminaires. Quand on en doit venir à compléter l'enseignement substantiel par des cours de spiritualité et des cours de sociologie (formule qui peut être provisoirement nécessaire), c'est avouer les insuffisances de l'enseignement donné en philosophie, en théologie, en Écriture sainte et en histoire.

Philosophie et théologie sont des sciences universelles, bien plus, des sagesses, qui conforment dans la mesure du possible le regard humain au regard divin sur toutes choses. On doit y intégrer l'apport intellectuel de chaque génération, on doit y trouver toute réponse aux appels actuels de l'humanité. Les enseigner comme on ferait à des hommes abstraits, ou à l'homme moyen des siècles passés, est leur faire injure. Elles valent pour les hommes de ce temps. Mais qu'on délivre les jeunes clercs des verrues, sinon des cancers, dont on les a couvertes; disputes à perte de vue et souvent sans conclusion sur des batailles du

passé. L'erreur est à nos portes, dans les esprits des nôtres, dans la société qui nous entraîne; nous n'avons pas le droit, par paresse, de ressasser de vieilles prises de position, pertinentes en leur temps, aujourd'hui hors de propos.

Les cinq ou six années de séminaire sont très suffisantes pour donner aux séminaristes d'intelligence moyenne l'essentiel de la philosophie et de la théologie, mais à condition de procéder par voie de synthèse convergente, en élagant les boursouflures, en se tenant en plein dans les besoins actuels, en face des erreurs actuelles, et aidés par les sciences actuelles.

Philosophie et théologie ne s'émiettent pas. Elles sont des corps de doctrine qu'il faut étudier de bout en bout. Au terme, elles sont regard synthétique du disciple devenu un maître, désormais affranchi intellectuel, capable de porter un jugement chrétien sur les événements de la vie. A cette condition seulement la formation théologique est une culture; le clerc est un spécialiste des choses de l'esprit, il a sa place parmi les hommes, son témoignage vaut comme celui du savant, comme celui du technicien. On a besoin de lui; les hommes l'écoutent volontiers, sa prédication, sa conversation, ses cercles d'études « portent » et ne sont pas vaines paroles, vain défilé de clichés cent fois entendus. Le peu d'influence sur les hommes d'un clergé souvent zélé résulte de son insuffisance théologique.

Nous faisons un effort immense pour protéger les âmes des influences multiples qui les arrachent à l'Église : nous avons nos écoles pour les protéger de l'école sans-Dieu, nos patronages pour les protéger de la rue et des loisirs laïques ; nous avons nos colonies, nos cinémas, notre presse, nos œuvres d'assistance, nos œuvres sociales, notre action professionnelle. Et c'est bien. Mais nous ne faisons pas l'effort essentiel : projeter en toutes circonstances aux vivants qui nous entourent la pure lumière chrétienne.

Communiquer l'esprit de vérité en chaque chaire de nos églises, en chacun de nos groupements de jeunes reste la tâche essentielle; mais elle exige que l'on possède cet esprit à un haut degré, et qu'on en vive; elle exige que l'on connaisse assez son temps et que l'on aime assez les hommes de son temps pour leur apporter une vérité « repensée » dans leurs perspectives et toute chargée de charité.

Les saints ont tout simplement été des sages : leur regard de foi, plus pénétrant par le don d'intelligence, plus synthétique et plus chargé d'amour par le don de sagesse, plus libérateur par le don de science, les a obligés à crier à leurs contemporains leurs certitudes; ils n'ont eu de repos qu'après s'être fait comprendre, qu'après avoir communiqué l'esprit vivifiant. Ils ont construit, dans l'Église totale, l'Église de leur temps, une Église éternelle au visage tout jeune, et qui plaisait.

De ces réflexions découlent quelques principes capitaux pour les jeunes prêtres :

Chaque prêtre doit avoir une connaissance synthétique de sa théologie, et en faire sa règle de vie intérieure et de vie active.

Chaque prêtre doit considérer que sa culture humaine et spirituelle n'est qu'ébauchée et qu'il doit en avoir le souci constant jusque dans son action; vie contemplative et vie active se compénètrent et s'entraident; la vie active bien préparée et sujet de réflexions quotidiennes réalise et rectifie indéfiniment l'idéal contemplé; la contemplation chargée d'amour donne à l'action l'objectivité constructive et l'ardeur inlassable.

Chaque prêtre doit donc profiter de toutes les circonstances qui lui sont offertes pour reviser ses points de vue, profiter de l'expérience d'autrui, compléter sa formation; il doit se mettre à l'école de l'objet, et l'objet, pour lui, c'est le plan de Dieu, le plan du Christ à réaliser dans l'humanité de son temps, dans les vivants de sa génération.

Dans cet esprit, il serait désirable de donner un autre caractère aux réunions périodiques du clergé, d'en faire une mise en commun effective des études et des expériences.

Il serait heureux aussi que l'on généralise l'organisation de retraites et de sessions où les prêtres puissent opérer une mise au point périodique de leurs conceptions du ministère paroissial et du ministère spécialisé; venant après des études théologiques vraiment solides, qu'auront prolongées la recherche et l'expérience personnelles, ces réunions peuvent décupler l'efficacité de l'apostolat sacerdotal. J'entends encore de bons curés me dire, après ces sessions : « Nous avons perdu notre vie. » Il n'en était rien; ces excellents prêtres s'apercevaient seulement qu'ils eussent fait

beaucoup plus de bien s'ils avaient été plus tôt mieux informés de la situation et des potentialités présentes de l'Église et de la société.

Il serait enfin très désirable que les jeunes prêtres ayant le même idéal de conquête et même orientation générale de leur vie se rencontrent souvent en petits groupes d'amis, avec la présence d'un ou deux amis plus expérimentés, mais tout proches d'eux par l'esprit et la jeunesse de cœur. De telles « communautés » auraient la plus féconde influence sur l'adaptation progressive de la vie paroissiale à l'Action catholique.

L'organisation de toute la vie paroissiale doit s'adapter aux formes nouvelles de l'apostolat. Car l'expression de « révolution jociste » qu'emploie Paul Hibout n'est pas une simple image. L'insertion de l'apostolat spécialisé, nous l'avons reconnu, change le visage de l'Église, qui doit toujours demeurer sans fards ni rides.

La paroisse, en acceptant l'aide du mouvement spécialisé, devra s'organiser en fonction de lui; il est illogique qu'elle reste encombrée d'œuvres dépassées, il est injuste qu'elle ne fasse pas la meilleure part à celles qui la sauvent ou qui l'étendent. Imposer aux vicaires tenus certains soirs jusqu'à minuit pour la formation des jeunes de dire la messe à 6 heures ou même à 7 heures le lendemain matin est une faute grave. Même si la santé d'un jeune prêtre exceptionnellement robuste y peut résister, son aptitude au travail intellectuel y disparaît. Ajoutons-y levées de corps, assistance aux enterrements et aux mariages, services pour les morts, conduites au cimetière, visite des malades, nous aurons fait des prêtres de paroisse des surmenés continuels pouvant encore s'adapter à l'automatisme de cette vie, mais incapables de penser.

Pourquoi s'étonner après cela que la vie spirituelle du prêtre s'étiole, que sa prédication soit vide, son influence intellectuelle quasi nulle, son action spécialisée sans grands résultats. Il est des organisations de la vie qui la rendent fatalement médiocre. On peut dire qu'il en est ainsi de beaucoup de paroisses.

Les curés ne sont pas des conservateurs du passé; à autres temps, autres organisations de l'activité paroissiale. Nous n'en sommes plus à chercher comment occuper dignement un clergé trop nombreux; toute la vie paroissiale

doit s'ordonner à l'essentiel : la conquête au Christ, et il faut tout repenser dans cette perspective. Tant pis si le casuel en souffre (le bon Dieu n'oubliera pas les siens), tant pis si quelques traditions sont rompues.

Mais les curés ne sont pas seuls en question. Quand ils auront imposé à leurs vicaires surmenés de dire les messes tardives, quand ils auront allégé leurs obligations de participer au décor des cérémonies plus payantes, quand ils auront orienté une partie des ressources de la paroisse vers les œuvres plus essentielles, quand ils auront courageusement supprimé des œuvres inutiles, remanié et groupé des œuvres prenant trop de temps ou trop d'argent, subordonné toute l'activité paroissiale à la conquête, ils n'auront que facilité l'action objective.

Chaque prêtre doit organiser toute sa vie, même sa vie intérieur, en fonction de ses tâches actuelles. Il faut que chaque vicaire ordonne sa propre vie à cette action; qu'il l'organise de manière à se réserver de longues heures d'oraison et d'étude, à se recréer quotidiennement en Dieu par la lecture de l'Écriture Sainte et des Docteurs, et par la contemplation. Il faut qu'il complète méthodiquement sa culture, qu'il analyse patiemment la vie totale de la région où il travaille, du milieu qu'il a charge de rechristianiser. On n'agit pas en profondeur sans connaître parfaitement son champ d'action. C'est parmi des situations économiques, des besoins familiaux, des tendances politiques, des oppositions d'influences, des conflits d'opinions, que se construit l'Église du Christ. Le prêtre devant tout juger, tout utiliser, doit tout étudier. Il ne peut réformer heureusement une société dont il ignore la structure, les tares institutionnelles, les vices héréditaires, les courants de pensée, les rouages économiques et politiques.

Le prêtre de ce temps doit le dominer en tout domaine : il doit dominer assez les événements pour y lire sans effort le plan de Dieu, il doit dominer assez les hommes pour s'imposer à eux sans conteste par la supériorité vraie : son regard plus clair, sa plus parfaite libération des passions, des préjugés et des partis.

Le seul prêtre capable de cette grande œuvre est celui qui s'y prépare longuement par l'étude, l'observation, la réflexion, et par une prière élargie aux proportions du désir.

Tout bon aumônier spécialisé doit devenir un tel prêtre, car sa fonction l'oblige à unifier sa vie dans la double perspective des réalités sociales et de la foi. Le temps est révolu où l'on pouvait trouver son équilibre de vie sacerdotale dans la juxtaposition de la méditation consciencieuse, sur le sujet imposé par un livre, de la messe pieusement célébrée, de l'administration révérencieuse des sacrements, avec comme fond d'occupation l'étude désintéressée de l'archéologie ou de l'histoire, le jardinage et le bricolage, et les courses chez les confrères du voisinage. En période de possession tranquille des consciences, la spiritualité du prêtre ne peut être la même qu'en temps de crise et de reconstruction. Le prêtre d'aujourd'hui n'a pas à « se battre les flancs » pour sentir son besoin de Dieu, pour éprouver la nécessité de se tourner vers lui, pour chercher des sujets d'oraison : écrasé par sa tâche, il crie vers son employeur, qui seul peut tout mener à bien ; conscient de son ignorance, il désire approfondir sa science du divin et y ramener toute connaissance; pressé par les demandes de ses jeunes, et ouvert aux circonstances de leur vie, il se rend compte des besoins vrais de ses contemporains; son appel vers Dieu, la reconnaissance de sa faiblesse, la recherche de la vérité, l'effort pour se pénétrer de la volonté du Christ sur ceux que le Christ lui a confiés, sur la société dont il l'a fait membre, et spirituellement responsable, voilà sa méditation, sa prière, son étude, sa prédication et sa vie. Il a retrouvé la simplicité et la logique de la spiritualité traditionnelle; sa vie intérieure et sa vie active, sa vie de charité divine et de charité humaine se sont réunifiées.

Encore un coup, tout aumônier spécialisé s'orientera spontanément vers cette vie profonde, pourvu que le milieu presbytéral ne s'y oppose pas, que l'organisation de la vie paroissiale ne le lui interdise pas, que son curé le comprenne et l'encourage.

***

En visant à la transformation du milieu, le mouvement spécialisé renouvelle toute l'Église. Mouvement des laïcs soumis à la hiérarchie, il redonne aux clercs le sens de leur vocation, il les prépare à la rechristianisation universelle du monde dévoyé. Parce que la tâche était plus difficile, le champ plus vaste, leur esprit s'est ouvert aux cercles d'étu-

des, et leur langage s'est adapté, leur cœur s'est ému de compassion spontanée à la vue des misères et des péchés, et il s'est plus généreusement donné. Ils ont désormais conscience de n'être plus les artisans isolés et impuissants d'une œuvre qui les dépassait; ils pénètrent partout par les militants qu'ils ont formés. Ils donnent toute leur science, tout leur temps, tout leur cœur, mais ceux à qui ils ont donné sont devenus leur plus grande famille. Entre eux et leurs militants, c'est mutuelle affection et communion dans le même bien apostolique, la construction en commun de l'Église vivante par l'annonce de la bonne nouvelle aux petits et aux puissants. Voici que se dissolvent les égoïsmes des personnes, des familles et des classes; voici que la charité authentique réchauffe le monde; voici que le témoignage à l'Esprit est rendu tout au long des vies. Le miracle s'accomplit là sous nos yeux.

La paroisse n'est plus le champ clos des combats pour la foi; la bataille n'est même plus régionale; elle est nationale, elle est mondiale. Qui l'emportera du matérialisme ou de l'esprit, de l'argent ou de la justice, du communisme ou de la liberté, des races ou du catholicisme? Qui arrêtera l'écroulement universel de la civilisation?

Dans ce conflit immense, où seuls vérité et amour peuvent triompher du mal, les mots d'ordre ne peuvent plus être des mots d'ordre paroissiaux; c'est l'Église, ce sont les évêques qui les formulent. La paroisse serait-elle par là un péril? Serait-elle périmée parce que des disciplines nationales sont imposées, parce que de nombreux prêtres suppléent l'évêque dans cette lutte immense, et parce qu'ils ont pris de ce fait sur les paroissiens, autorité; parce que de la sorte, le curé n'est plus seul maître à son bord?

Vaines craintes! Dans ces mouvements nationaux, dans ces mouvements mondiaux, la paroisse trouve la seule barrière suffisante à protéger de l'avilissement local les personnes humaines, et la famille des mœurs dissolues et des lois inhumaines.

Vaines craintes! Dans l'effort organique et gigantesque de ces mouvements sur le plan social, sur le plan même des structures, la paroisse ne pouvait que clamer son impuissance. Qui rectifiera le syndicalisme jusqu'à rétablir la justice sociale dans les communautés interprofessionnelles? Qui redressera les politiques jusqu'à tout remettre au ser-

vice de l'homme, de la famille et des valeurs spirituelles ? Sans cette double conversion, de l'économie et de la politique, les paroisses ne seront-elle pas demain sans paroissiens ?

Vaines craintes ! La paroisse, en se sacrifiant pour d'autres buts que les siens propres, retrouve son rôle de pourvoyeuse en constructeurs de l'Église universelle. Elle avait jusqu'ici, avec honneur, donné des prêtres paroissiaux ou missionnaires pour cette tâche; elle donne ses « militants » aujourd'hui. Elle est plus que jamais l'Église militante en sa cellule élémentaire; mais tout comme dans le corps humain, chaque cellule sert à la vie de tout le corps.

Elle retrouve le sens de son universalité; désormais elle recevra de partout des militants qui la vivifieront comme ses militants auront ailleurs donné la vie; l'Église n'est pas d'ici, ni de là; elle est l'Église des vivants que pousse la nécessité de gagner le pain quotidien, que remue sans cesse la concurrence économique, la science et la machine transformant sans arrêt le monde; elle est l'Église des vivants qu'anime l'unique Esprit constructeur et vivificateur.

Parce que ses petits plans sont remplacés par un plan grandiose, la paroisse s'attristerait ? Parce que, cessant de régner sur un domaine minuscule, elle devient l'artisan d'une renaissance universelle, elle se lamenterait ? Parce que, renonçant à appliquer l'étiquette « chrétienne » à une société qui ne l'était plus, elle accepte la vigueur irrésistible d'une rechristianisation par le dedans, elle regretterait le passé ? Parce que, ne s'appuyant plus tellement sur les riches, la bourgeoisie et les bien pensants, elle retrouve, dans les virtualités populaires, toute sa force de conquête, toute sa puissance d'expansion, elle reculerait ? Loin d'être mutilée, toute paroisse, en cette génération, s'élargit par l'action spécialisée jusqu'aux confins du monde; loin d'être divisée, elle retourne au principe de son unité; loin d'être diminuée, elle recouvre pleinement son domaine.

Non, il n'est pas possible que se prolonge longtemps encore, la gêne qu'on nous signalait entre paroisses et mouvements spécialisés... La Vie les entraîne ensemble à son service, les messes paroissiales se prolongent en une offrande universelle.

LOUIS-JOSEPH LEBRET, O. P.

La maison des enfants perdus...

Est-il plus cruelle lâcheté que d'abandonner, au seuil de la vie, des petits enfants qui n'ont pas demandé à naître et qui sont voués presque fatalement au malheur ? (Les statistiques de la criminalité montrent qu'à l'origine des existences dévoyées on trouve, la plupart du temps, une enfance abandonnée.) Il y a pourtant, chaque année, à Paris et dans la banlieue, 40.000 nouveau-nés dont les mères se débarrassent. Une douzaine de milliers environ sont recueillis par des œuvres privées et par des familles, dans des conditions plus ou moins favorables. Le reste va à l'Assistance publique, et c'est tout dire.

Une femme au grand cœur a cru qu'il y avait mieux à faire qu'à s'indigner ou à s'apitoyer, et elle a adopté une de ces 40.000 innocentes victimes de l'égoïsme et de la cruauté des hommes, et puis une autre, et puis une autre... Elle est aujourd'hui à la tête d'une famille de vingt-six délicieuses petites filles.

Ce n'est rien, deux douzaines de bébés — avec le treizième « par-dessus le marché », comme on faisait jadis, au temps de l'abondance — vingt-six enfants sauvées parmi l'immense et terrifiante armée, sans cesse grossissante, des abandonnés, et pourtant il me semble bon de savoir qu'une telle chose existe.

— Comment est née cette entreprise un peu folle et magnifique ?

— Oh ! bien simplement, répond Mlle Allard. J'avais approché les pauvres gens, autrefois, en aidant les Petites Sœurs Dominicaines gardes-malades de la rue Xaintrailles. Je m'étais aussi occupée de patronage à Passy. A la

suite d'une retraite, *l'idée* me vint et s'imposa avec tant de force que je la confiai à un prêtre. Celui-ci affirma sans hésitation : « C'est votre voie. » Il n'y avait donc qu'à réaliser le projet. Je voulais prendre à ma charge des enfants qui n'avaient plus de mère. Alors, j'ai été à l'hôpital chercher la première et voilà comment j'ai eu Simone.

Ces paroles étaient prononcées sur le ton le plus naturel de quelqu'un qui n'imagine plus la vie sans une nuée de petites filles autour d'elle.

La nombreuse famille a commencé à Ivry en 1923. Elle est maintenant installée à Vitry-sur-Seine, 1, rue de Langlois, dans une maison qui ne se distingue pas de ses voisines, ni pauvre, ni riche, un peu trop petite seulement[1].

— Mon intention, continue Mlle Allard, était d'en adopter une tous les deux ans, jusqu'à concurrence d'une dizaine, mais elles me sont venues à un rythme accéléré : on m'en a fait prendre jusqu'à sept dans une seule année. Que voulez-vous, je ne savais pas, lorsque j'ai commencé, que chaque année, 40.000 enfants de la région étaient abandonnés par leurs mères.

Ces enfants appartiennent à toutes les classes de la société et ce serait une erreur d'imaginer que seuls les milieux populaires alimentent le recrutement de l'Assistance publique : les soirées mondaines fournissent aussi bien leur contingent que le bal du 14 juillet. Généralement, ces mères indignes sont très jeunes — sait-on que l'on crée actuellement à Paris une maternité spécialisée pour les moins de quatorze ans ! — en tout cas, le sort de leurs petits est également digne de pitié.

Je demande à la maman des vingt-six petites filles perdues et retrouvées comment elle glane les bébés abandonnés et j'apprends des histoires à la fois navrantes et exquises comme des contes de fées. L'une fut signalée par un bulletin paroissial qui s'était fait l'écho des dernières volontés d'une mourante : la pauvre jeune femme

1. Vous la trouverez en prenant « le 83 » à l'avenue des Gobelins, arrêt : Mairie de Vitry. Vous la trouverez plus efficacement encore en utilisant le compte chèque postal : Paris 107.722. Cette adresse permettra aussi de se procurer la brochure dont ces lignes ne sont que les miettes.

était morte à l'hôpital, en donnant le jour à cette petite, et elle avait exprimé le désir qu'elle fût confiée à une œuvre catholique. Ce fut un long travail pour la retirer des griffes d'une administration sans entrailles. Une autre, abandonnée chez une nourrice, dut son salut au hasard — à la Providence! — on se trompa de porte lorsqu'on voulut se défaire de ce petit être ruineux, et l'on sonna chez des religieuses au lieu de se présenter aux bureaux de l'Assistance. Une telle fut miraculeusement sauvée par une infirmière du Secours social au moment où on allait la jeter à la Seine. Cette dernière est venue par l'entremise d'une Petite Sœur de l'Assomption. Sa mère avait dit textuellement : « Je ne veux pas la voir. Que l'on conduise cette petite chose à l'Assistance publique et qu'on ne m'en parle jamais. » Cette marâtre appartenait à un milieu fort aisé. Trois jours après la naissance, elle a refusé de payer un demi-litre de lait qui coûtait alors 1 fr. 50. Voilà ce qu'on appelle, si je ne me trompe, des enfants de l'amour.

J'écoutais ces choses, et bien d'autres encore, parmi la rumeur joyeuse des petites filles qui s'ébattaient dans la cour et il me fallait un effort pour réaliser la tragédie par laquelle chacune de ces enfants avait commencé sa vie.

Le registre que l'on me montrait témoignait pourtant, dans sa sécheresse, de l'atroce réalité : *Enfant naturelle, mère décédée.* (Huit sont dans ce cas.) *Enfant naturelle, père et mère non dénommés. Orpheline. Abandonnée. Reconnue par sa mère déchue de ses droits.* (Celle-ci était la troisième enfant illégitime; six mois après sa naissance, sa mère devait être condamnée pour avortement!)

Quant aux noms, ils soulèvent souvent un problème assez épineux. Il n'est pas question, naturellement, de donner le nom du père : celui-ci est parfois inconnu; en tous cas, il est protégé par la loi qui, étant l'œuvre exclusive des hommes, interdit toute recherche de paternité. Il faut l'audace des mulâtres de l'Afrique Noire pour oser arborer le nom de leur père, fût-il gouverneur ou résident général! Une autre loi permet également à la mère de s'opposer à ce que son identité soit révélée. Ainsi, les maternités honteuses sont moins tentées de devenir criminelles.

Qu'à cela ne tienne! Les petites abandonnées recevront

le nom de leur mère adoptive lorsque celle-ci aura le moyen de payer les frais de cette formalité. Car cela coûte cher, le droit de donner son nom à des enfants qui n'en ont pas ! En attendant, comme elles ont été généreusement dotées de trois prénoms, l'un ou l'autre pourra faire office de nom propre !

Comme je m'inquiétais de ce que les enfants pouvaient connaître de leur passé :

— Les plus jeunes ne soupçonnent pas, bien entendu, le drame dont elles furent l'enjeu. Mais si la cadette a deux ans et demi, l'aînée atteint aujourd'hui ses seize ans. Les plus grandes savent bien qu'on n'a pas vingt-cinq sœurs, elles apprennent donc soit qu'elles ont été abandonnées en naissant, soit que leur mère est décédée en les mettant au monde. Mais comme elles n'ont jamais éprouvé qu'elles étaient orphelines, la tentation ne leur vient pas de rêver dangereusement sur le passé.

Comme disait l'une d'elles : « Tu m'as dit que maman était morte : je la reverrai donc au ciel. Tu as été ma maman et je n'en ai jamais souffert. » A ceux qui trouveraient ce langage un peu cruel, je ferai observer que jamais une mère n'a non seulement réclamé son enfant, mais encore essayé de savoir ce qu'était devenu le bébé abandonné.

Lorsque, pour bénéficier de certains avantages, il fallut donner un titre à la maisonnée, Mlle Allard l'appela la « Maison de Béthanie ». Sans doute, il s'agissait d'un programme : ses enfants s'épanouiraient dans le climat de douceur et de tendresse que Jésus trouvait dans la maison amie de Marthe et de Madeleine. Il y avait peut-être aussi, non exprimée, une intention qui m'a valu de découvrir, parmi tant d'autres, cet orphelinat qui n'en est pas un. La fondatrice songeait-elle à la maison de Béthanie du P. Lataste ? Je ne sais, mais il me semble que les deux, pourtant bien différentes, ne sont pas seulement unies par un jeu de mots : les pécheresses sont réhabilitées, les enfants abandonnées sont recueillies. C'est la même aventure douloureuse qui a suscité ces deux chefs-d'œuvre complémentaires de la charité chrétienne.

On oublie vite, d'ailleurs, ces souvenirs qui font mal, lorsqu'on a franchi le seuil heureux des petites filles qui ont retrouvé une maman. Et ceci, pour être difficile à exprimer, n'est pas le moins extraordinaire de l'histoire.

J'ai dit qu'il ne s'agissait pas d'*orphelinat* — le mot n'a pas cours à Vitry et, de fait, rien ne rappelle ce dénuement qui est bien le plus horrible pour un cœur d'enfant —, les noms d'*établissement d'éducation* ou de *pensionnat* conviendraient aussi mal : il ne peut être question que de *famille*. Je sais qu'on abuse volontiers du mot : « Ici règne un esprit tout à fait familial » — mais quand on a été le témoin de la liberté, de la confiance, de ce je ne sais quoi de chaud, d'intime, d'affectueux, qui met un abîme entre le meilleur internat et la vraie famille, il n'y a plus moyen d'en douter. Je pourrais citer mille traits et confidences qui portent la marque indubitable de la sincérité enfantine, il est probable que cela ne rendrait pas compte de ce climat qui vous saisit et que reconnaîtrait le plus distrait des visiteurs.

Celle-ci, par exemple, avait trois ans et demi lorsqu'un jour, à la chapelle où elle avait accompagné sa mère adoptive, son visage était devenu soudainement triste :

— Qu'as-tu, ma petite fille ?

— Je pense que le petit Jésus doit beaucoup s'ennuyer dans sa petite maison, car sa maman n'est pas avec lui. Regarde (et elle montrait une statue de la Sainte Vierge auprès du tabernacle) elle est *à côté*.

Sur d'autres lèvres, cette réflexion innocente ne mériterait pas d'être citée. Dans les conditions que l'on sait, l'anecdote est plus que jolie : elle suggère combien l'enfant éprouve le besoin de la présence maternelle.

J'ai lu, dans une lettre : « J'aime pas beaucoup quitter maman; quand je la quitte, je m'ennuie, et quand elle est malade, ça me fait beaucoup de chagrin. » La tendresse, dont elles ont été entourées au moment de la maladie et qui doit manquer affreusement aux petites orphelines qui souffrent, semble les avoir beaucoup frappées : « Quand j'ai fait ma pneumonie... Lorsque nous avons eu toutes la rougeole... J'ai été opérée de l'appendicite il y a cinq ans et maman était tous les jours auprès de moi à l'hôpital... Il y a deux ans, quand j'ai eu la rougeole, une crise d'asthme, une sinusite et une bronchite le tout ensemble, heureusement que j'avais ma bonne maman; elle passait des nuits auprès de moi. » Et Marie-Thérèse, qui a entendu ses sœurs dire comme on est soignée, câlinée, gâtée : « Je n'ai jamais été malade, mais je suis

bien reconnaissante quand même... » Pour un peu, elle regretterait de n'avoir pas eu la rougeole, la crise d'asthme, la sinusite et la bronchite « le tout ensemble » !

Dieu merci ! la maladie — qui permet cependant d'aller plus loin encore, sinon jusqu'au bout de l'affection maternelle — n'est point l'état normal. Elles sont entourées de tant de soins, ces petites !

Mon lecteur a déjà compris que ces lignes n'étaient pas seulement destinées à l'émouvoir et qu'elles ont surtout pour objet de l'amener à se poser un cas de conscience et à le faire tomber du côté où l'incline son cœur. Je dois pourtant à la vérité de reconnaître que les vingt-six petites filles de Mlle Allard n'ont jamais manqué de rien, ni matériellement, ni spirituellement.

— Je n'ai pas eu le courage, m'a dit leur maman, de les étouffer de « rata », elles changent de linge deux fois par semaine, prennent un bain tous les deux jours, fréquentent les meilleures maisons d'éducation de Paris et des environs et j'ai pu leur assurer un bon mois de vacances à la campagne chaque année. Bref, ajoute-t-elle en riant, elles ont même un peu de ce superflu qui est tellement nécessaire !

— Quelle est donc votre fortune, à l'heure actuelle ?

— Cinquante francs.

Un philanthrope qui, un jour, avait fait mine de s'intéresser à nos vingt-six enfants, s'en était éloigné en constatant que, non, vraiment, elles n'étaient pas très malheureuses : « Celles-là ne sont pas des orphelines ! » s'est-il écrié.

L'hommage est juste, mais on sent à quel point il est odieux, car c'est justement par la grâce d'émouvantes générosités que ces petites ne sont point des parias.

Il m'est impossible de révéler tant de gestes admirables et répétés qui ont permis, jusqu'ici, de donner à ces enfants tout ce qu'il leur fallait.

Plus que d'autres, elles ont besoin d'ailleurs d'une sollicitude vigilante.

— Du simple point de vue médical, me dit le médecin de la maison, le résultat obtenu est surprenant. Un certain nombre de ces enfants arrivaient à la vie chargées d'une lourde hérédité. Plusieurs avaient cruellement souffert de manœuvres abortives. Si elles n'avaient pas été ici,

elles seraient actuellement à Vaucluse. A force de soins prodigués en temps opportun, elles ont été rendues à la vie normale.

— Enfin, disait ce fonctionnaire, auprès de qui on sollicitait je ne sais quelle faveur, qu'avez-vous l'intention d'en faire ?

Et il reçut, d'une voix infiniment douce et simple, cette réplique qui le cloua sur son rond de cuir :

— Ce que je pourrai en faire de mieux, monsieur le Secrétaire.

Mais Brigitte (cinq ans) qui a vu dans l'Histoire de France l'image de saint Vincent de Paul se hâtant dans la neige, avec son ample manteau gonflé des bébés abandonnés qu'il vient de recueillir, a déjà fixé sa vocation : « Moi, quand je serai grande, je ramasserai les petits enfants dont les mamans ne veulent pas. »

Il est inutile d'ajouter que tant de charité et de bonheur procèdent de l'amour de Dieu.

Si j'ai renoncé à trahir le cœur des bienfaiteurs et des bienfaitrices qui ont permis de donner la becquée à la trop nombreuse nichée — et il faut encore tant d'autres choses : des habits, des chaussures, du charbon, tous les dons en nature seront acceptés avec une reconnaissance infinie — à plus forte raison est-il impossible de livrer les ravissantes merveilles de ces petites âmes.

J'évoquerai seulement ce qu'il m'a été donné de contempler dans une chambrette comme les autres et qui est celle de Jésus. Les vingt-six petites filles font une couronne autour de l'autel. Pas un murmure, et Marie-Odile, la plus petite, debout sur un prie-Dieu, semble commander l'assemblée qu'elle domine. La messe est finie. L'action de grâces sera brève, mais si fervente ! La fenêtre est ouverte. Une pluie d'automne tombe doucement sur les feuillages de la cour. Le monde est bon et pur. On resterait indéfiniment à savourer cette tendresse si le cri d'un vendeur de journaux ne rappelait brutalement la haine, la laideur, la politique, les mensonges dont se repaissent les hommes : « *L'Humanité ! L'Humanité !* » Une petite fille sortit de sa prière, se leva et, sans bruit, ferma la fenêtre.

M.-H. Lelong, O. P.

LECTURES

Chronique de Liturgie

Prière et office divin

La prière liturgique

« Nous avons une prière publique et commune à tous, et lorsque nous prions ensemble, ce n'est pas pour un seul individu, mais pour tout le peuple que nous prions, car à nous tous nous ne formons qu'un seul peuple. » Ces paroles du martyr saint Cyprien (*De orat. Domin.*, chap. VIII) pourraient servir d'introduction à une étude sur l'office divin. Ce sont elles que rappelle le R. P. Dom E. Graf, ancien Prieur de l'abbaye de Buckfast, en un livre qu'il vient de publier sur *La Prière quotidienne de l'Église*[1]. Depuis les réunions liturgiques que Pline le Jeune avait remarquées chez les premiers chrétiens jusqu'aux offices solennels qui se célèbrent de nos jours dans nos cathédrales ou dans les églises monastiques, cet adage n'a pas cessé de s'appliquer à la lettre. L'office divin qui se chante au chœur, et aussi le bréviaire que le prêtre récite en son particulier, sont la prière de l'Église tout entière, prière dite au nom de tous et profitable à tous. L'office divin fut cela dès le début, célébré par les clercs, les moines et les religieuses, comme nous le voyons à Jérusalem au déclin du IV^e^ siècle, mais aussi chanté par les simples fidèles qui aimaient à s'y associer. Office clérical et office monastique se séparèrent de bonne heure pour se développer parallèlement, mais en obéissant au même besoin de rendre hommage à Dieu pour tout le monde créé. Dom E. Graf étudie successivement les différentes heures de cet office divin, en

1. Dom Ernest Graf, O. S. B., *The Church's daily Prayer, being some Notes on Liturgical Prayer*. Londres, Burns, Oates et Washbourne, 1938. In-12, 165 pages.

insistant surtout sur les vigiles nocturnes ou office des matines, « la plus longue et de beaucoup la plus importante de toutes les parties du service divin ». C'est là que les psaumes se prêtent le plus libéralement aux sentiments divers de l'âme chrétienne. Mais les différents moments de la journée sont aussi sanctifiés par la psalmodie; les heures de tierce, de sexte et de none sont déjà mentionnées par Tertullien au début du IIIe siècle, comme devant nous ramener à la prière. Les vêpres sont les plus anciennes des heures du jour, avec les laudes du matin; ce sont les assises mêmes de tout l'édifice, avec les deux cantiques évangéliques qui leur donnent une telle fermeté en accentuant en eux la note chrétienne. Et partout cette note est soulignée encore par les attitudes. La prière liturgique utilise tous les moyens pour rendre la louange plus expressive, et l'on sait gré aux ouvrages comme celui-ci qui en commentent avec précision les détails.

Dans les pages de Dom Guéranger, recueillies et publiées récemment par M. Louis Dimier[2], on retrouve clairement énoncés les grands principes qui président à la célébration de l'office divin. La liturgie étant « la prière considérée à l'état social », la parole de celui qui récite l'office est celle de l'Église, son intention même appartient à l'Église. La liturgie est l'expression la plus haute, la plus sainte de la pensée, de l'intelligence de l'Église, par cela seul qu'elle est exercée par l'Église, en communication directe avec Dieu, dans la confession, la prière et la louange. La connaissance de la liturgie se puise dans les textes eux-mêmes expliqués d'après la tradition. Mieux connue, la psalmodie reprend ces charmes divins qui séduisaient jusqu'au peuple dans l'antiquité. Les fidèles chantaient avec les prêtres les psaumes de vêpres, les antiennes et les répons. Le mouvement liturgique qui s'étend et se propage, — et depuis Dom Guéranger il n'a fait que s'accentuer, — l'impulsion donnée réveillera de plus en plus chez tous le sens de l'office divin, et l'assistance à l'église deviendra plus attentive aux textes sacrés. Les vœux de Dom Guéranger ont été comblés; ses *Institutions* non moins que son *Année litur-*

2. Louis Dimier, *Dom Guéranger* (Collection « Choisir les meilleurs textes »). Desclée De Brouwer, Paris, 1937. In-18, 452 pages. 18 fr.

gique ont noblement servi la cause qu'il avait tant à cœur. L'introduction de M. L. Dimier fait bien saisir le caractère de cette influence, elle constitue un bel hommage à la mémoire vénérée du grand Abbé de Solesmes.

Liturgie de l'année

C'est aussi en souvenir de lui que Dom Fernand Cabrol, à la fin de sa vie laborieuse, a rédigé une Liturgie de l'année qui est une mise au point et un résumé [3]. De lecture agréable et facile, l'ouvrage se recommande par sa clarté et sa simplicité. L'auteur a voulu aider les fidèles à suivre la messe et les vêpres. Il s'est abstenu de reproduire les textes liturgiques qui sont maintenant dans toutes les mains, et toute son attention s'est portée sur les saisons liturgiques et les fêtes, qu'il a caractérisées le plus sommairement possible, sans s'arrêter aux détails ni s'embarrasser aucunement de la bibliographie. Rien de trop, mais tout y est, en bref, les dimanches, les simples féries, les fêtes, ces dernières distribuées tout au cours des offices du temps de façon à conserver à l'année ecclésiastique son véritable aspect. Ainsi du moins se présentent les fêtes mêlées aux dimanches d'Avent et au temps après Noël. Dans la suite, les solennités seront groupées par saisons. En tout l'auteur s'est ingénié à rendre service plutôt qu'à faire œuvre de savant. Cet ouvrage posthume porte bien la marque du talent qui fut celui de Dom Cabrol : mettre les résultats acquis par la science liturgique à la portée du grand public, sous une forme agréable et accessible à tous.

La vigile dominicale

Le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* [4], dont il a eu la direction pendant de longues années, con-

3. Dom Fernand Cabrol, *The Year's Liturgy. The Sundays, feriae and feasts of the liturgical Year*. Londres, Burns Oates et Washbourne, 1938. 2 vol. in-12. Tome I seul paru, 275 pages. Sh. 7,6. Tome II sous presse.

4. *Dictionnaire d'arch. chr. et de liturgie*, Office divin. T. XII, 1936.

tient dans ses récents fascicules des indications utiles sur l'office divin, et tout particulièrement sur la vigile nocturne. La vigile dominicale, si en faveur dans les temps anciens, était un écho perpétuel de la nuit historique qui précéda et prépara l'aurore de la résurrection du Sauveur. Le dimanche se substitua très vite au sabbat, et l'habitude se prit de commémorer chaque semaine le triomphe du Christ par une nuit passée tout entière en prière et conclue par l'offrande du Saint Sacrifice. Cette liturgie du dimanche fut probablement antérieure à la célébration annuelle de la fête de Pâques. La vigile pascale devint la plus solennelle de toutes, celle qui sauvegarda le plus longtemps l'usage primitif de la nuit entière consacrée aux chants et aux lectures. L'institution des vigiles dominicales passa également aux grandes fêtes des saints; le témoignage si connu de saint Ambroise montre qu'au IV^e^ siècle ces solennités festivales conservaient encore la notion de la vigile primitive étendue à toute la nuit. Les descriptions laissées par la pèlerine de Jérusalem, à la fin de ce même siècle, prouvent abondamment que les moines et les religieuses avaient une dévotion particulière pour les longues psalmodies nocturnes, mais on voyait souvent aussi les fidèles y prendre part en grand nombre. Les dimanches surtout, avait remarqué Etheria, l'assemblée était aussi nombreuse qu'elle l'aurait été à Pâques. Les influences monastiques firent étendre l'usage de la vigile et de l'office nocturne à toutes les féries de la semaine, mais la psalmodie était moins longue, ainsi que l'atteste la Règle de saint Benoît. Les moines eurent à Rome de nombreux monastères fixés près des basiliques où ils avaient la charge d'assurer la célébration de l'office divin; beaucoup de leurs usages durent ainsi passer au clergé séculier. De Rome, l'office tel qu'il était célébré dans les basiliques fut transporté au-delà des monts et devint la règle pour les Églises franques.

C'est avec plaisir que l'on peut signaler aux lecteurs de *La Vie Spirituelle* une bonne édition de l'ancienne *Tradition apostolique*[5], l'un des documents liturgiques les plus

5. Gregory Dix, *The treatise on the Apostolic Tradition of St. Hippolytus of Rome*. Vol. I. *Introduction et texte*. Londres, 1937. In-8, LXXII-90 pages. Sh. 12,6.

vénérables, où l'on s'accorde à reconnaître l'œuvre du Romain saint Hippolyte (IIIe siècle). Témoin des antiques usages concernant les ordinations, la messe et le baptême, ce texte précieux nous renseigne aussi sur l'exercice de la prière privée et sur l'office en commun. C'est l'un des passages qui existent encore dans la traduction latine du IVe siècle ; l'original grec a malheureusement disparu. « Dès leur réveil et aussitôt leur lever, avant que de se livrer à leurs occupations, les fidèles ont à prier le Seigneur, après quoi ils vont à leurs travaux. S'il y a une prédication, ils s'y rendent pour le bien de leurs âmes; ils sont empressés de se rendre aux réunions (liturgiques) où abonde l'Esprit (de Dieu). » — « Quand on a prié avec l'assemblée des fidèles, on est muni contre les maux de la journée. On doit prier à la troisième, à la sixième et à la neuvième heure. Il est bon également de se lever à minuit, de se purifier les mains et de prier; de même encore au chant du coq. » — « Quant à la nuit du samedi au dimanche, on la passe tout entière en vigile, on lit les écritures aux catéchumènes et on les instruit. »

L'office ambrosien

A l'occasion de son jubilé abbatial, le Rme P. Dom Herwegen, Abbé de Maria-Laach, a reçu de ses disciples, religieux et séculiers, un hommage littéraire qui fait honneur à ses études sur le double domaine de l'histoire monastique et de la liturgie. Dans le beau volume qui lui est dédié [6], on lira avec un intérêt tout particulier l'étude très documentée de Dom Odilo Heiming sur l'antique office des vigiles dans le rite milanais : l'auteur attire l'attention sur un vestige très intéressant de cette institution tel que le présentaient encore au moyen âge les livres ambrosiens. Les rapprochements avec les témoignages étrangers à Milan sont des plus suggestifs et montrent bien qu'il s'agit, dans cette récitation du psautier, de l'ancien office nocturne réservé aux fêtes solennelles des saints. Il

6. Dom Odo Casel, *Heilige Ueberlieferung. Eine Festgabe zum silb. Abtsjubilaeum Dr Ild. Herwegen.* Münster, Aschendorff, 1938. In-8, 285 pages. Mark 9,38.

aurait fallu sans doute mentionner aussi la célèbre prescription romaine attribuée par le *Liber pontificalis* au pape saint Célestin († 432) qui faisait réciter à deux chœurs le psautier tout entier avant la célébration de la messe. — C'est également à Milan et à l'époque de saint Ambroise que ramènent les pages de Dom J. Frank sur la réconciliation des pénitents. On s'est demandé si ce rite se célébrait à Milan comme à Rome et ailleurs le jeudi saint, ou si plutôt le vendredi saint n'était pas préféré au jeudi. L'auteur montre, par les témoignages de saint Ambroise, que cette dernière thèse est insoutenable; tout semble prouver que Milan était d'accord avec Rome sur la date, malgré la diversité des cérémonies usitées pour la réception des convertis ayant accompli leur pénitence. — La fête de l'Épiphanie n'est pas la seule à proclamer à l'avance les droits du Christ-Roi; la liturgie de l'Avent, au rite romain et au rite monastique, est toute remplie de l'idée de la royauté que possédera le Sauveur et qu'il établira sur la terre : les remarques de Dom A. Manser à ce sujet sont à lire, elles sont claires et simplement exposées. De même les indications précieuses de M. Th. Klauser sur la liturgie des canonisations, avec explication des principaux éléments de la cérémonie d'après les traditions romaines.

L'office mozarabe

L'annuaire liturgique de Maria-Laach pour 1934, paru seulement en 1938 [7], contient une série de dissertations qui font excellente figure à côté de la bibliographie dont les spécialistes apprécient grandement l'extraordinaire richesse. Le mémoire de M. W. M. Whitehill, rédigé en anglais, est une utile contribution à l'étude des anciens psautiers manuscrits des églises d'Espagne. Intéressants au point de vue paléographique pour l'histoire de la minuscule wisigothique, ces textes ont une valeur spéciale comme témoins de l'ancienne version du psautier. L'édition moderne de J.-P. Gilson (1905) a fait connaître l'un de ces manuscrits, que l'on conserve aujourd'hui à Lon-

7. Dom Odo Casel, *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, XIV. Münster, Aschendorff, 1938. In-8, 584 pages. Mark 27,75.

dres, et qui se trouve être le plus important de tous en raison des formules et prescriptions liturgiques qu'il joint au psautier. — On sera reconnaissant au principal rédacteur de cet annuaire d'avoir donné des notes d'une rare précision sur le sens primitif de la solennité pascale et la manière de la célébrer. Vigile durant la nuit entière, prières, et pour finir le repas eucharistique, constituent dès le début la commémoration annuelle de la Pâque chrétienne. Il s'agit de fêter non seulement la mort du Sauveur, mais aussi sa résurrection. On commence dans les tristesses de la Passion et l'austérité du jeûne pour terminer la nuit de veilles dans la joie du matin de Pâques. C'est la conception générale qu'attestent bien les documents de la plus haute antiquité que l'on trouve ici savamment commentés.

Traditions byzantines

Deux nouveaux fascicules sont venus s'ajouter ces derniers temps à l'ouvrage si remarquable du Dr A. Ehrhard [8] sur les collections hagiographiques de l'Église byzantine. On sait que ces recueils très développés ont toujours eu dans la pensée de leurs rédacteurs, et en fait, une destination strictement liturgique. La forme même l'indique clairement, puisque les notices sur les saints sont disposées selon l'ordre du calendrier ecclésiastique; elles sont de plus rangées mois par mois, d'où le nom même de Ménologes que l'on donne à ces collections. Comme les textes liturgiques eux-mêmes, les Ménologes suivaient une ancienne tradition que l'on respecta jusqu'à la fin du Xe siècle. A cette époque, on leur substitua des rédactions toutes nouvelles, où entrèrent beaucoup de développements de pure rhétorique qui changèrent le caractère des lectures destinées à l'office divin. Les écrivains postérieurs à cette époque s'accordent à reconnaître en Syméon Métaphraste, logothète de Constantinople, l'auteur de ces compilations dont la valeur historique est trop souvent sujette à caution. Il a utilisé sans doute des sources anciennes qu'on ne peut

8. Albert Ehrhard, *Ueberlieferung u. Bestand d. hagiogr. en homilit. Literatur der Griechischen Kirche*. T. II. Leipzig, Hinrich, 1938.

pas toujours identifier; mais il a amplifié, et son texte lui-même est conservé en des recensions différentes. Pour le calendrier, son témoignage est fort intéressant : il concorde avec les traditions anciennes, et si de temps à autre il omet des fêtes qui étaient certainement célébrées à son époque, c'est que, — selon la remarque perspicace du Dr Ehrhard, — se bornant aux textes hagiographiques et aux vies de saints proprement dites, le Métaphraste a laissé aux Tipika le soin de fournir les discours d'apparat qui étaient lus à l'office du matin : c'était le cas, par exemple, pour les fêtes solennelles du 8 et du 14 septembre. Ces questions sont complexes, le Dr Ehrhard excelle à les élucider, et il ne manque jamais, au cours de son étude si documentée, de rendre hommage à ceux qui les ont abordées avant lui.

Traditions romaines

Les saints du canon de la messe ont retenu l'attention du P. V.-L. Kennedy, et c'est à l'histoire de leur culte qu'il consacre les six chapitres de son travail [9]. Le problème présente un double aspect, celui des listes ou diptyques de la messe et celui du culte des saints inscrits sur ces listes. La question de leur insertion dans le texte de la messe romaine est depuis longtemps débattue et l'on n'est pas sûr de la date exacte de cette insertion. Peut-être ne fait-on pas assez de cas de l'ordre selon lequel sont énumérés les apôtres, ce détail pourrait amener à des conclusions intéressantes. Dans la présente étude, toutes les listes anciennes sont reproduites et comparées. L'auteur attire surtout l'attention sur celle qui se trouve en tête du martyrologe hiéronymien : reste à savoir d'où elle vient, et c'est ce qu'on n'arrive pas encore à préciser. Les successeurs de saint Pierre mentionnés après les apôtres figurent dans les anciennes listes romaines; les noms illustres qui suivent au canon de la messe se justifient par leur culte immémorial; les cinq derniers y auront été insérés vers le milieu du VIe siècle. Les diptyques du canon romain durent être

9. V. L. Kennedy, *The Saints of the Canon of the Mass.* (*Studi di antichità cristiana del Pont. Istituto di arch. crist.*, XIV). Cité du Vatican, 1938. 215 pages. 35 lires.

adoptés à Milan vers la fin du Ve siècle. Les premiers noms qui paraissent au *Nobis quoque peccatoribus* de notre missel sont absents du texte milanais, ce qui montre qu'ils n'ont été introduits dans le canon romain qu'au VIe siècle. M. Kennedy tient pour la sainte Félicité romaine ; même si l'on ne partage pas ses vues, il faut avouer qu'il les rend très plausibles; il est à noter cependant que l'ordre des noms *Felicitate Perpetua* qui surprend au premier abord, est celui de l'inscription antique des saintes martyres africaines. En résumé, les noms de saints mentionnés chaque jour au canon de la messe représentent la vraie tradition romaine dans ce qu'elle a de plus pur et de plus vénérable.

Il se trouve que ce sont aussi des vestiges authentiques de l'ancien rite romain que l'on reconnaît dans les livres liturgiques bénéventains. Le tome XIV de la *Paléographie musicale* de Solesmes[10] a reproduit l'un de ces manuscrits, un graduel du XIe siècle, et le R. P. Dom Hesbert lui a consacré une longue introduction, aujourd'hui terminée, qui constitue un monument magnifique à la gloire de la liturgie de Bénévent. Elle conserva longtemps la tradition romaine, alors que les contrées avoisinantes et Rome même avaient adopté des formes nouvelles et rajeunies. Ainsi les graduels bénéventains du XIe siècle continuaient-ils à se servir du psautier romain, ou plus exactement de l'ancien psautier latin, alors que le psautier dit gallican l'avait remplacé en beaucoup d'endroits, notamment pour la psalmodie des introïts. Même sur ce point, les textes bénéventains restaient fidèles à l'antique traduction latine. Jusqu'au XIIIe siècle, ils se maintinrent également dans la ligne nettement romaine en n'admettant pas la messe *Omnes gentes* de notre VIIe dimanche après la Pentecôte, qui était de provenance étrangère, au témoignage des documents romains eux-mêmes. Par contre, le samedi *Sitientes* a encore ses deux graduels, qui répondent sûrement aux deux lectures attestées par les anciens documents romains. Sur le terrain du lectionnaire il y a précisément entente absolue entre les usages bénéventains et le sys-

10. *Paléographie musicale* publiée sous la direction de Dom Gajard. T. XIV. Desclée, Tournai. 479-71 pages et XLVI planches.

tème suivi à Rome au VIII[e] siècle. Le rituel bénéventain présentait aussi de grands rapports avec celui du Mont-Cassin, par exemple pour la procession du dimanche des Rameaux : de part et d'autre, même caractère stationnal avec indication des sanctuaires ou oratoires visités au passage. Ajoutons enfin que pour certaines grandes fêtes, à côté de la messe romaine, paraît un autre formulaire tout différent, tant au point de vue du texte que pour les mélodies : ce devaient être là d'anciennes compositions bénéventaines conservées par respect pour la tradition locale qu'elles représentaient; peu à peu ces témoins du passé ont disparu pour laisser la place aux pièces grégoriennes universellement reçues.

Dom P. de Puniet, O.S.B.

La messe et les livres pour y participer

Une petite plaquette de trente-deux pages, de présentation élégante et soignée, *Votre messe et votre vie*[1] donne en des paragraphes courts et substantiels une excellente mise au point de ce qu'est la messe. Riche d'une belle théologie, ce n'est cependant pas un livre d'étude; les lumières qu'il apporte n'ont qu'un but : apprendre aux lecteurs à « vivre leur messe ».

Nous n'aimons que les choses qui sont à nous, dans lesquelles nous mettons une part de nous-mêmes. Vous n'aimerez la Messe que dans la mesure où elle deviendra « Votre » Messe, où vous la célébrerez avec le Prêtre, où vous y mettrez votre vie, et aussi dans la mesure où vous la mettrez dans votre vie.

Après un préambule « Aimer la messe », l'abbé Dutil présente — toujours dans le même style direct, celui qui convainc — les quatre parties de la messe.

Sa petite brochure a été tirée à plus de quatre cent mille exemplaires en quatre années, sans compter une dizaine de traductions en langue étrangère. On ne peut que lui

1. En vente chez l'auteur : Abbé Dutil, 241, rue Saint-Martin, Paris. C. P. Dutil 1135-11. — Le prix de la brochure est de 1 fr. 75. Conditions spéciales par quantité.

souhaiter une diffusion plus large encore. Tous les chrétiens devraient l'avoir lue et la vivre.

La brochure de l'abbé Dutil ne remplace pas un livre de messe, elle le suppose plutôt. Parmi les éditions récentes, signalons le Missel Vespéral romain de Dom Gérard [2]. Il reproduit en entier, avec des notes explicatives, le Missel dans le double texte français et latin; il comprend également les « Prières liturgiques », prime et complies. Ici il sera peut-être permis de regretter qu'on se soit borné, dans un missel si complet, à ne donner que les psaumes du dimanche. On le pardonnera d'autant plus aisément qu'il contient par ailleurs les psaumes des vêpres de chacun des jours de la semaine. Les chrétiens qui sauront se servir de ce livre vivront à plein de la vie liturgique.

On multiplie aujourd'hui les livres qui permettront aux enfants de participer à la messe. Il y a lieu de s'en réjouir, d'autant que celles de ces brochures que nous avons rencontrées méritent des éloges [3].

Leur effort n'est pas seulement de mettre le texte de la messe à la portée des enfants, ce qui suppose un minimum d'adaptation; mais encore de multiplier les « manières de suivre la messe », et ceci est indispensable; c'est faute de l'avoir compris que les textes les plus riches de notre liturgie sont devenus insipides pour beaucoup. Messes dialoguées, chœurs parlés, cantiques, devront alterner ou même se combiner. Nous n'aurons pas cependant des messes

2. On peut se le procurer à l'Abbaye Saint-Maurice, Clervaux (Grand Duché de Luxembourg), ou chez Brepols, Turnhout, Belgique.

3. *La Messe en prières dialoguées et cantiques.* R. P. Henry, 12, rue de la Cécile, Valence-sur-Rhône.

Missel de colonies de vacances des écoles et des patronages, par l'abbé Colomb, chez Camus, 3, avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Signalons également, dans le *Manuel de première communion du diocèse de Bayeux* (Colas, éditeur, Bayeux), un très bon texte de messe dialoguée pour enfants.

« pendant lesquelles on priera », mais une messe « à laquelle on s'associera » si, comme le font les petites brochures en question, on marque très nettement les grandes articulations de la messe.

On sent dans ces livres la volonté de répondre au désir qu'exprimait l'abbé Dutil : ne pas dissocier la messe et la vie. Et cela en ce double sens que l'assistance à la messe sera une action et que la messe deviendra le point culminant de la journée de l'enfant.

F. L.

Pour la vie intérieure

G. Bardy, *Le Sauveur* (Bibl. cath. des Sc. rel.). Paris, Bloud et Gay, 1937.

L'auteur nous confie qu'il a cédé au désir qu'a tout prêtre d'écrire sur Notre-Seigneur. On sent qu'il a cherché dans ce travail une sorte de repos spirituel au milieu d'autres besognes plus arides. Les deux chapitres principaux sont les deux derniers, sur l'œuvre de Jésus et sa personne. Mais il fallait d'abord rappeler l'histoire de son ministère et contrôler la valeur de nos diverses sources. Au total, ce petit volume, de ton très simple et de lecture facile, récapitule fort bien tous les problèmes qui touchent l'origine de l'Église. Il nous permet, si besoin est, de raffermir notre conviction qu'elle est l'œuvre que le Dieu vivant a voulu faire par son Fils, pour notre salut.

Henri-Pierre Faffin, *Entrevisions du Ciel*. Bruxelles, Éd. de la Cité chrétienne, 1938.

Nous ne sommes pas faits pour ce monde. Mais l'autre monde qui nous est promis, qu'en pouvons-nous savoir ? Lorsque l'âme survit au corps, quelle devient sa condition ? Que connaît-elle encore des êtres d'ici-bas ? Et lorsque son corps ressuscité la rejoindra, que sera sa béatitude ? —

Voici, à tous ces problèmes, une réponse sérieuse, qui fait la part des certitudes et celle des hypothèses, qui cherche à éviter à la fois le verbiage poétique et la technicité des théologiens. On pourrait regretter que soit laissé dans l'ombre l'aspect *social* de la béatitude, la splendeur de la Cité céleste groupée autour du Sauveur. Mais ce qui intéresse notre bonheur personnel est bien dit, avec entrain et clarté. Il faut nous rappeler souvent que notre patrie est le ciel et que là seulement nous serons chez nous pour l'éternité : cette lecture nous y aidera.

M. J. Silvain, *Entretiens intérieurs*. Coll. « La vie intérieure », Paris, Éditions Montaigne, 1937.

« L'entretien avec soi-même d'un esprit à la recherche de sa loi » : ainsi l'auteur définit-il son livre. Ce sont des pensées détachées et groupées par chapitres. Voici donc un livre qu'on ne pourra « dévorer ». Mais on reviendra volontiers y puiser un peu de sagesse. Car nous sommes conduits lentement de « l'amour-propre » au « Paradis », et cela nous change de bien d'autres recueils de pensées qui ne sont qu'amertume et désenchantement. Le ton ici est grave et serein, laissant deviner beaucoup de virilité en même temps que de confiance en la grâce chez une âme qui connaît les grandeurs et les faiblesses de l'homme, qui sait écouter Dieu et trouver la paix en lui obéissant.

L. M.

Notes bibliographiques

• **Conseils de perfection pour une personne du monde,** par Dom R. Banquet. 1 petite brochure. Abbaye d'En-Calcat (Tarn).

Directives spirituelles d'une haute portée pratique, basées sur le renoncement et le sacrifice.

• **Renaître**, par F. Valentin Breton, O. F. M. 1 vol. Édit. Franciscaines, 9, rue Marie-Rose, Paris.

Retraite substantielle inspirée de l'Évangile et des écrits de saint Paul.

Ouvrage intéressant et bien présenté, qui peut être lu avec profit pendant une retraite fermée.

• **Heures de recueillement**, par le chanoine Ad. Brenninkmeyer. 1 vol. Éditions Castermann, 66, rue Bonaparte, Paris-6e.

Petit livre imprégné de charité, de bonté, mais mal écrit, plein de redites.

Manque de relief et d'originalité.

• **La belle vie en commun**, par le R. P. Lucas. 1 vol. Édit. « Alsatia », 1, rue Garancière, Paris.

Livre agréable à lire, sur un sujet où chacun pourtant est sûr de reconnaître quelques-uns de ses défauts. Dans un style concluant, enjoué, l'auteur nous donne de fermes et judicieuses directives pour l'éducation du caractère.

Support mutuel par la maîtrise de soi, l'indulgence, la bonté souriante, une large compréhension d'autrui (savoir se mettre à son point de vue)...

Ce livre pourrait faire partie de la bibliothèque de toutes les familles.

• **Dialogue sur la sainteté**, par Ida F. Coudenhove. 1 vol. Édit. « Alsatia », Paris. 10 fr.

Vie de sainte Élisabeth de Hongrie présentée sous forme d'un dialogue entre deux jeunes filles. Elle nous aide à mieux comprendre la physionomie ardente, généreuse et si sympathique de cette grande sainte du moyen âge, chez qui rayonne un merveilleux amour de Dieu.

• **Pour l'amour de Dieu**, par un Missionnaire. 1 vol. Beauchesne. 6 fr. 50.

Bon petit livre assez mièvre, qui n'apprend rien de nouveau.

A TRAVERS LES REVUES

La Bible et le problème du mal

Dans les *Études* (5 décembre), Raymond Pautrel commence une présentation de la Bible qui promet d'être intéressante.

Au point de départ, cette remarque :

Comme il est des regards fortunés si prêts à la contemplation de la nature qu'on les devine accordés d'avance avec elle, il y a des esprits prédestinés à lire d'instinct leur Bible en chrétiens, dans une lumière de cathédrale. Les autres sont dans la crypte, où la Parole de Dieu ne se révèle plus de front, mais par son côté terrestre et humain. Là il faut s'orienter dans la pénombre avant de s'intriguer de ce qui trahit un étage supérieur et y invite. Aux premiers, d'emblée l'histoire sainte; aux seconds, l'histoire d'Israël.

On ne saurait d'ailleurs séparer les deux aspects, pas plus qu'on ne sépare l'âme et le corps ou qu'on ne comprend l'Église sans avoir une juste notion du Corps mystique. Et c'est précisément l'effort de l'auteur, si j'ai bien compris sa pensée, de mettre ses lecteurs à même de retrouver le grand souffle divin sous l'histoire d'une famille « où les fautes ne manquèrent pas, où la gloire fut rare, où les frères furent ennemis ».

Cette misère que nous retrouvons à toutes les pages du Livre est l'une des clefs de la Bible.

Il est évident que la Bible se ressent — fond et forme — des avatars d'Israël : la forme défie les canons littéraires et la police des gens de lettres; au fichier des bibliothèques, elle ne se trouve pas par noms d'auteurs : la Bible n'a pas plus d'auteur que l'Office ou que les Litanies des saints. C'est une compilation, restée longtemps ouverte, de livres qui ne sont ni du même temps, ni du même pays, ni de la même langue, dans un ordre qui n'est pas chronologique ni constant. L'étrange, — le plus révélateur aussi, — c'est que tout cela soit relié maintenant ensemble comme un bagage refait à chaque étape avec profits et pertes. Et cette forme d'épargne affecte jusqu'au secret de l'aventure religieuse, si intimement liée avec le reste qu'on rêve de dénouer ensemble l'écheveau du mystère et celui de l'histoire.

Le fond ? avec ses lacunes inexpliquées, — et, au contraire, des époques pour lesquelles les archives sont dédoublées comme furent les royaumes, — mais il n'a peut-être qu'un lien historique : la misère d'Israël. Nous n'avions pas à attendre de pages frivoles d'un

peuple qui a tant souffert. Ce que la Bible a d'obsédant, c'est le sens aigu de la douleur : elle va du meurtre d'Abel au massacre des Innocents, d'un bout à l'autre on entend les plaintes de Rachel qui pleure ses fils et qui ne veut pas de consolation. Et cette tristesse maintint Israël comme confronté avec la mort et avec la douleur. Rien qu'à le regarder en face de cette énigme, nous pouvons traverser la Bible de bout en bout, c'est une des clefs de la Bible.

Ce n'est que dans le Christ — toute la Bible est tendue vers lui — que le problème du mal trouvera sa solution. Il faudra pour y conduire une longue et patiente pédagogie. C'est tout le travail de l'Ancien Testament dont l'auteur analyse les étapes. Au terme de son premier article, il peut conclure que :

La Bible, qui nous conduit depuis la porte fermée du paradis perdu jusqu'à la porte du ciel à gagner qui s'entrouvre, n'est pas un vagabondage, mais un itinéraire.

Les « fous pour le Christ »

Russie et Chrétienté ouvre une nouvelle rubrique où sera étudiée la spiritualité populaire russe. On sait combien celle-ci est différente de la nôtre, et qu'à des éléments de provenance diverse, voire hétérodoxe, elle en unissait d'authentiquement chrétiens. C'est d'ailleurs ce que marque M. Gamayoun, l'auteur du premier article, dans son introduction :

La mentalité populaire russe s'est formée, au cours des siècles, par un mélange des enseignements de l'Église avec des traditions de provenances diverses, les unes remontant jusqu'au passé païen antérieur à l'introduction du christianisme, d'autres découlant des relations directes de la Russie moscovite avec l'Orient chrétien et non-chrétien, d'autres reflétant des influences occidentales subies par l'intermédiaire du monde polono-lithuanien et de l'école de Kiev, d'autres enfin exprimant la façon dont l'instruction livresque, tant religieuse que laïque, se transposait dans l'esprit populaire en se reliant à ses aspirations et à ses rêveries. C'est de ce mélange très complexe que sont nées les coutumes religieuses du peuple russe, les pensées qui ont inspiré beaucoup de ses chants, les charmants usages dont s'entouraient les fêtes chrétiennes, enfin l'attitude du peuple devant l'Église et la conception qu'il se faisait de la vie au sein de l'Église et de la perfection chrétienne.

Les *yourodivyé* ou « fous pour le Christ » représentent l'une des manifestations les plus curieuses de cette spiri-

tualité populaire. Ayant rejeté toutes les conventions sociales, n'ayant ni demeure, ni argent, à peine vêtus, ayant un franc-parler dépourvu souvent de toute courtoisie, ils passaient pour des prophètes et pour des saints, mais ne craignaient pas de simuler la folie ou l'imbécillité :

Il y a là une forme très profonde d'humilité : le « fou pour le Christ » veut éviter de passer pour un saint, il rejette l'aspect extérieur de dignité et de calme qui incite au respect, il préfère qu'on voie en lui un pauvre être incomplet, raillé ou même brutalisé. Les mortifications qu'il s'impose, les exploits d'un ascétisme héroïque, tout cela doit être dépourvu de mérite aux yeux de la foule et n'exciter que le mépris. C'est l'abdication de toute dignité humaine et même de toute valeur spirituelle, c'est l'humilité poussée jusqu'au degré héroïque, — mais le dépassant aussi et versant dans l'excès.

Très nombreux dans les campagnes, mais ne craignant pas à l'occasion de fréquenter les grands centres, ils étaient vénérés par les fidèles, et plus d'un parmi eux vit son renom de sainteté sanctionné par la canonisation. L'intérêt du présent article est d'ailleurs accru des exemples très nombreux qui sont donnés, et qui sont empruntés tant à l'histoire des dernières années qui précédèrent la guerre, qu'à la littérature populaire russe qui fit ses délices de ces récits.

Saint Augustin et la philosophie

Dans le numéro de novembre du *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, G. Bardy achève une série d'articles sur saint Augustin et la philosophie. L'auteur y souligne l'importance de l'expérience augustinienne pour une judicieuse intelligence des textes.

C'est le charme unique des âmes comme celle d'Augustin qu'elles ne cessent jamais de se raconter et que, dans les thèses les plus abstraites, dans les développements les plus austères, on les retrouve aussi vivantes que dans les lettres intimes; mais c'est aussi ce qui fait le tourment des commentateurs lorsqu'ils essaient à grand'peine de séparer les affirmations doctrinales des réalités vécues.

Dans le présent article, G. Bardy étudie la doctrine de saint Augustin sur l'autorité et la raison.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).